

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

29452

5 CENTIMS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 24.

Vendredi, 26 Mai, 1893.



MONTREAL.
Bâtisse New-York Life, 715.
B. P. No. 2071.

LE
DIRECTORY
DES
Citoyens de Montreal

Sera prêt pour distribution en mai ou de bonne heure en juin chaque année.

Sera un très concis et très complet almanach des adresses pour la cité de Montréal et les quartiers suburbains.

Indiquera les noms, l'occupation, le siège d'affaires et la résidence, ainsi que les numéros de boîte postale et de téléphone des citoyens de Montréal.

Donnera aussi une variété d'informations qui ne se trouvent dans aucune autre publication.

Sera imprimé sur beau papier et solidement relié.

Formera un volume portatif, commode pour consultation journalière et répondant à toutes les fins qu'on peut attendre de publications de ce genre.

Sera d'un format qui en permettra la rapide consultation.

Contiendra un indicateur de rues très concis, préparé sur un plan tout nouveau, permettant de trouver d'un coup d'œil l'adresse d'affaires, la résidence, etc., de tous les citoyens.

Sera de beaucoup le moins cher Directory publié dans le Dominion. (Prix, \$ 1.50).

ADRESSE:

Les Editeurs du

"Directory des Citoyens de Montreal,"

"809, hôtel de la N.-Y. Life,"

MONTREAL.

ACHETEZ AU COMPTANT

—ET—

- DEMANDEZ -

DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — — — { 2 LOTS DE }
\$50. — — — \$25.

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 26 MAI, 1893.

No. 24.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

CHANSON D'AUTREFOIS.

Jamais elle ne raille,
Etant un calme esprit ;
Mais toujours elle rit.

Voici des brins de mousse avec des brins de paille ;

Fauvette des roseaux,
Fais ton nid sur les eaux.

Quand sous la clarté douce
Qui sort de tes beaux yeux
On passe, on est joyeux.

Voici des brins de paille avec des brins de mousse ;

Martinet de l'azur,
Fais ton nid dans mon mur.

Dans l'aube avril se mire,
Et les rameaux fleuris
Sont pleins de petits cris.

Voici de son regard, voici de son sourire ;

Amour, ô doux vainqueur,
Fais ton nid dans mon cœur.

V. H..

J'apprends avec la plus douce satisfaction que M. Tardivel revient à la santé. Les conseils qu'a bien voulu lui donner M. l'abbé Baillargé et qu'il a su appliquer à ses parties souffrantes avec l'intelligence qui le caractérise ont produit les plus heureux effets sur son état *diathésique* général. Le public ne pourra manquer de recueillir d'heureux fruits de ce retour à la santé et trouvera dans le prochain numéro de la *Vérité* une abondance d'amabilités pour tous les confrères du saint rédacteur.

L'on lira plus loin un interview avec l'honorable Horace Archambeault, dans lequel le public trouvera de piquants détails sur la dernière séance du conseil de l'instruction publique.

M. Tardivel déclare qu'il ne croit pas qu'un prêtre soit le collaborateur assidu de l'*Opinion Publique*. Libre à lui de mettre en doute tout ce qui ne fait pas

son affaire, mais je maintiens mon affirmation. Et ce prêtre est un des hommes les plus distingués du Dominion, autant par sa science et par sa piété que par sa grande éloquence et ses qualités sociales. Il ne craint pas les bonnes relations personnelles, même avec des gens qu'il n'approuve pas toujours. Il sait combien loin vont les sympathies, la largeur d'idées et la discussion intelligente pour maintenir l'influence religieuse et morale de l'Église et pour empêcher l'éloignement de plus en plus profond que le fanatisme de la petite école *ultra-montée* crée entre le clergé et bon nombre de fidèles qui ne demandent pas mieux que de rester les amis de nos prêtres.

Après le vote des membres du conseil de l'instruction publique sur la motion de MM. Masson et Archambeault, il sera maintenant fort difficile d'affirmer que le sentiment public est pour le *statu quo*, en matière d'éducation.

Ce qui a été demandé pour les écoles devrait aussi s'imposer pour les collèges.

Il n'y a pas un collège où l'on donne l'éducation gratuite. Les parents paient pour faire instruire leurs enfants. Le clergé fait une propagande active pour faire confier ces derniers aux collèges érigés dans chaque diocèse. La plupart des parents sont incapables de juger de la valeur d'une éducation même passable, pour l'excellente raison qu'ils ignorent ce que c'est.

Mais qu'un père instruit et intelligent s'avise de prendre des informations sur les professeurs à qui on lui conseille de confier son enfant, et voyons quelle satisfaction il peut obtenir :

— Monsieur le supérieur, je présume que vous avez d'excellents professeurs ?

— Oui, monsieur, ce sont des ecclésiastiques formés dans notre institution même.

— Avant de leur confier des élèves, je n'ai aucun doute que vous avez constaté, par des examens, leur compétence à enseigner.

— Certainement.

— Puis-je vous demander s'ils ont un diplôme constatant cette compétence ?

— Non, monsieur ; nous refusons de soumettre nos professeurs à un bureau d'examineurs, croyant que nous sommes tout aussi bons juges que qui que ce soit en la matière.

— Je veux bien le croire, monsieur le supérieur ; mais ne serait-il pas plus satisfaisant pour le public de savoir que toutes les maisons d'éducation ont des professeurs dont la compétence a été reconnue par un bureau régulier d'examineurs désintéressés, nommés par le gouvernement ?

— C'est possible, mais ce serait un manque de confiance dans le clergé, qu'on humilierait en le forçant de subir de tels examens.

— Je ne vois pas comment vous pouvez soutenir une

telle hérésie. Ou vos professeurs sont compétents, ou ils ne le sont pas. Dans ce dernier cas, il est d'intérêt public de le savoir, et ce n'est pas vous, j'en suis sûr, qui le proclamerez. Si, au contraire, comme vous me l'affirmez et comme je me plais à le croire, vos professeurs sont dignes de la responsabilité que vous leur faites assumer, il me semble que ce serait un sujet d'orgueil pour votre institution et pour le clergé en général de bien faire constater au public la compétence de vos professeurs.

— Je n'envisage pas la question de la même façon, et pour plusieurs raisons.

— Lesquelles, s'il vous plaît ?

— D'abord, les ecclésiastiques ne peuvent pas se soumettre à des examens dirigés par des laïques.

— Qui vous a parlé de cela ? Il ne s'agit pas de nommer des examinateurs laïques. Le public est parfaitement disposé à accepter un bureau d'examineurs ecclésiastiques régulièrement nommé et intelligemment composé.

— Même les examinateurs ecclésiastiques ne seraient pas acceptables, à cause de certaines rivalités entre diverses maisons enseignantes.

— Mais on a l'intention de choisir ces examinateurs dans diverses communautés.

— En outre, ce serait nous imposer des déplacements et des frais considérables.

— Il n'y aurait ni déplacements ni frais, car les examinateurs iraient faire passer les examens dans les institutions mêmes, aux frais du gouvernement et en annonçant d'avance la date de leur visite.

— Et puis, vous savez, il y a des professeurs dont la timidité et le tempérament nerveux seraient une cause d'échec devant les examinateurs.

— Il me semble que ce sentiment de crainte est exagéré. Et d'ailleurs, les examinateurs auraient certainement des égards particuliers, qui rassureraient vite la nervosité temporaire des candidats dans de tels cas.

— Enfin, nous nous objectons aux examens proposés parce qu'ils ne nous conviennent pas.

— Eh bien ! monsieur le supérieur, je vois maintenant la véritable raison qui motive votre refus de compromettre avec le public sur une question dans laquelle il est le principal intéressé. C'est qu'en dehors de quelques professeurs compétents, vous avez, malgré vos dénégations, d'autres professeurs à qui vous confiez la tâche d'enseigner ce qu'ils ne savent pas et — ce qui est plus grave — ce qu'ils n'ont jamais pu apprendre eux-mêmes. Vous refusez parce que vous ne pouvez pas laisser voir au public que vous confiez souvent à des ignorants et à des parasites la tâche d'un enseignement pour lequel vous êtes payé. C'est-à-dire que vous n'êtes pas toujours en mesure de donner le retour stipulé pour la considération reçue.

Voilà le raisonnement qui s'impose en face du refus unanime des évêques d'accéder à la demande presque unanime des membres laïques du conseil de l'instruction publique.

Messieurs du clergé, prenez bien garde ! Autant la population catholique de cette province vous est dévouée, fidèle et sympathique dans toutes les questions de dogme et de discipline ecclésiastique, autant elle a droit, en retour, à votre considération dans toutes les questions où des intérêts politiques et matériels sont en jeu. Les classes dirigeantes sollicitent aujourd'hui dans l'éducation certaines réformes que vous pouvez

leur accorder facilement, tout en vous assurant un surcroît d'influence, de sympathie et d'affection parmi elles. Ce qu'elles demandent aujourd'hui, que vous pourriez leur accorder de bonne grâce et que vous leur refusez, elles l'exigeront demain, elles l'obtiendront avant longtemps, et se souviendront de la lutte qu'il leur aura fallu soutenir pour conquérir la plus élémentaire de toutes les libertés, celle qu'ont les pères de famille de faire instruire leurs enfants comme ils l'entendent.

J'ai accueilli avec plaisir la nomination de M. Chapais au conseil de l'instruction publique. Mais j'avoue que je suis surpris de voir le rédacteur du *Courrier du Canada* faire cause commune avec les évêques contre les laïques. Il doit avoir de fortes raisons pour agir de cette manière, et je serais heureux de lire, dans son journal, les causes qui l'ont déterminé à voter contre MM. Masson, Jetté, Archambeault et autres laïques du conseil.

L'école est faite pour l'enfant.

Le père seul a le droit de déterminer quelle éducation recevra son enfant.

Les laïques seuls ont des enfants, parmi les catholiques.

C'est donc à eux qu'il appartient de dire quel enseignement leur convient.

Pourtant, dans ce pays, le père a beau dire : "Je demande telle et telle réforme dans l'éducation," les professeurs, payés pour enseigner, refusent de se soumettre à cette demande si légitime.

C'est tout simplement révoltant.

La question des écoles du Manitoba fournit à M. Tarte un sujet d'exploitation politique dont je serais le dernier à le blâmer de se servir, s'il n'en abusait au point d'attaquer d'une manière regrettable le vénérable archevêque de Saint-Boniface. Je ne dis pas que ce dernier ait obtenu des chefs conservateurs la pleine mesure de justice à laquelle il a pu prétendre dans les diverses difficultés qu'il a rencontrées depuis que le Manitoba fait partie de la confédération. Il est certain aussi, quoi qu'en dise M. Tarte, que Mgr Taché n'a pas été mieux traité sous le régime libéral. Dans un pays mixte comme le nôtre, dont le gouvernement est administré par des hommes de races, de religions et de provinces différentes, les évêques catholiques et protestants doivent se contenter forcément de l'octroi des privilèges et des libertés dont il est possible au conseil privé de leur assurer l'exercice sans soulever les animosités et les protestations dangereuses de certaines sections du pays. Toute notre politique est faite de concessions mutuelles et, malgré les bonnes dispositions qui existent de part et d'autre entre les chefs conservateurs ou les chefs libéraux, il est souvent impossible au premier ministre de satisfaire les plus légitimes exigences. Pas plus que sir John Thompson, M. Laurier n'aurait fait justice aux demandes des catholiques du Manitoba.

Il est donc souverainement injuste d'accuser Mgr Taché d'avoir sacrifié les intérêts français et catholiques. Qu'aurait-il pu faire ? De l'éclat ? Une tempête politique dans la province de Québec ? Une guerre religieuse ? Nous aurions encore été les victimes, comme dans l'affaire Riel, comme dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Et pour avoir voulu inutilement résister à la force des choses, au seul béné-

fi ce d'un parti affamé de pouvoir, Mgr Taché aurait été accusé, avec raison, d'avoir semé des germes nouveaux de dissension dans une terre malheureusement trop fertile en difficultés de race et de religion.

Voilà pourquoi, avec la grande majorité de mes compatriotes, je sens l'amertume me monter du cœur aux lèvres quand je vois certains hommes, en flagrante contradiction avec eux-mêmes, avec l'unique désir de servir des intérêts politiques dont demain, peut-être, ils seront les adversaires acharnés, parler d'un saint missionnaire, d'un prince éminent de l'Église, d'un patriote dont les sentiments ne se mesurent pas à l'aune politique et dont l'intelligence est dans toute sa plénitude, comme d'un défenseur affaibli par la maladie et incapable de porter plus longtemps le drapeau de ceux dont il a été depuis quarante ans le chef fidèle et dévoué.

Une chose qui dénote l'absence complète d'opinion intelligente chez nos compatriotes, c'est la manière dont ils jugent les œuvres, discours, écrits ou actions des hommes publics. Avant de se demander si une chose est bonne ou mauvaise, ils se demandent si l'auteur est conservateur ou libéral, et ils jugent cet homme d'après ses convictions politiques.

La très grande partie des deux derniers discours de M. Mercier aurait été applaudie à outrance par les conservateurs et dénoncée violemment par les libéraux si ces discours eussent été prononcés par M. Chapleau.

C'est dire que, quels que soient les antécédents d'un homme politique, — il y en a si peu qui valent quelque chose! — ces derniers ne devraient être jugés que d'après leurs actes.

L'on me prie de dire que ni l'honorable John J. Ross ni M. Philippe Vallières n'ont offert de se porter cautions pour M. Choquette, tel que M. Choquette s'est permis de l'affirmer. Il doit en être de même pour les autres noms cités.

La *Vérité* a publié, dans son dernier numéro, au sujet du mariage de Mlle Bossé, une correspondance que M. Tardivel a assaisonnée de ses commentaires. Le tout n'est qu'une polissonnerie grossière, et l'illuminé qui l'a répandue dans le public en était si bien convaincu qu'il a exprimé d'avance ses craintes sur le résultat de sa mauvaise action.

En effet, il ne peut y avoir trop de mépris pour celui qui, sous prétexte de servir la religion, viole d'une manière aussi audacieuse la liberté individuelle et serait capable d'éloigner de l'Église ses plus dévoués enfants, si la religion pouvait être affectée par l'étroitesse d'esprit, l'intolérance et la vulgarité de certains charlatans qui s'en constituent les défenseurs.

Je lis dans l'*Électeur* :

“ La *Vérité* de cette semaine contient l'article le plus polisson et le plus démagogique qui ait jamais souillé le papier, à propos du mariage de Mlle Bossé.”

De l'*Événement* :

“ Son Honneur le juge Bossé partage avec beaucoup d'autres de nos citoyens éminents l'honneur d'être insulté par M. J. P. Tardivel.

“ C'est à l'occasion du mariage de Mlle Bossé que cet illuminé lance de la boue à la figure d'un homme que ses jets de venin ne sauraient jamais atteindre.

“ Répondre à une diatribe de ce genre, que rien ne

justifie, serait donner trop d'importance à cet homme, qui a plus de fiel que de cœur.

“ Signaler son action à la vindicte publique doit suffire.

“ Ne s'aperçoit-il pas, d'ailleurs, ce grand pourfendeur, qu'en blâmant M. le juge Bossé il condamne les autorités ecclésiastiques, qu'il fait mine de défendre quand cela fait son affaire.

“ Le saint homme, naturellement, couvre sa bave d'un des textes de la Sainte Écriture.

“ Ben-Judas, son ancêtre, n'a jamais été plus hypocrite et n'a jamais inspiré autant de dégoût.

“ Contre les injures, monsieur le juge Bossé voudra bien, nous l'espérons, accepter nos protestations sincères.”

M. L. Z. Joncas, député de Gaspé, écrit dans l'*Événement* :

“ De tous les poissons qui fréquentent les eaux du fleuve et du golfe Saint-Laurent, le meilleur caramboleur, mais aussi un des plus fous, c'est le maquereau.

“ On lui jette un appât quelconque, il le gobe.

“ On peut le faire courir pendant des heures en lui montrant un morceau de flanelle ou de coton rouge.

“ Le rédacteur de la *Vérité* n'a ni plus de cervelle ni plus de flair, et je le proclame le roi des maquereaux.

“ A ses insinuations ineptes, perfides et lâches, je répondrai en temps utile.”

Du *Cultivateur* :

“ Le conseil de l'instruction publique s'est réuni mercredi, le 17 courant. Des questions importantes ont dû être discutées.

“ Tant de choses sont à réformer, à refaire dans notre système d'enseignement!

“ Par malheur, il y a trop de gens qui ne semblent pas comprendre les besoins de l'heure présente.

“ Nos compatriotes ont à lutter pour l'existence, pour la bonne place au soleil, avec leurs concitoyens des autres nationalités. Il faut donc qu'ils s'arment comme eux d'instruction pratique, de connaissances “ utilisables ” tous les jours.”

“ M. John C. Eno a été honorablement acquitté des accusations qui pesaient sur lui depuis quelques années.

“ M. Eno, depuis bientôt dix ans, a été un résident de Québec, où, par sa gentilhommérie et sa conduite parfaitement honorable, il s'est fait de nombreux amis.” (L'*Électeur*.)

Un groupe des amis du Dr Chrétien-Zaug a enterré sa vie de garçon le 17 au soir. La cérémonie n'a pas été lugubre; il n'y a eu ni oraison funèbre ni discours, malgré le nombre d'avocats présents.

On remarquait MM. J. C. Madore, A. Dorion, J. O. Marseau, G. Mathieu, V. Lamarche, E. N. Saint-Jean, le chevalier LaRocque, J. A. David, le Dr Duquet, le Dr Guérin, le Dr Kennedy, le Dr Boulet, le Dr Beau-soleil, M. Archer, W. Brunet, Z. Restler, le Dr Duhamel, le Dr Laurin, le Dr Bourdon, A. Robert, etc..

On a bu aux bons souvenirs de jeunesse et le docteur a été inondé des meilleurs souhaits.

M. Brown-Séguard, en son nom et au nom de M. Darsonval, a fait, hier, à l'Académie des Sciences, une fort intéressante communication sur sa méthode qui, après avoir été plaisantée, ridiculisée même, finit peu à peu par être acceptée par ses adversaires les plus endurcis.

Il résulte de son travail, qui est la statique de l'emploi de cette méthode revivifiante, qu'une grande amélioration se produit dans un grand nombre de maladies et d'affections de tous genres.

Mais où les injections séguardiennes produisent un

effet merveilleux, c'est dans le traitement de l'ataxie locomotrice.

En effet, le résultat peut se chiffrer par quatre-vingt-onze pour cent d'améliorations ou de guérisons. S'agit-il de tuberculose? On obtient la diminution des symptômes graves. Il en est de même pour le cancer. Enfin, la méthode séquardienne soulage énormément les neurasthéniques.

Glorieux trophées...

Le transport *Le Mytho*, qui pendant l'expédition commandée par le général Dodds contre Béhanzin, roi du Dahomey, a servi de ponton-hôpital aux blessés du corps expéditionnaire, est revenu ces jours derniers avec une cargaison de fusils, de coutelas et d'autres armes recueillies sur les champs de bataille du Dahomey. Le ministre de la marine vient de décider que ces armes seront réparties dans les huit régiments d'infanterie de marine dont les volontaires ont pris part à l'expédition et serviront à former des trophées pour orner les salles d'honneur et les salles d'escrime.

Chaque régiment va recevoir une vingtaine de fusils modèle 1866 et des carabines Peabody, Wanzi, Enfield, Imper, etc., pris à l'ennemi.

D'autre part, des officiers d'infanterie de marine rentrant du Bénin ont déjà offert à leur caserne des souvenirs recueillis sur le théâtre même de nos dernières opérations.

Et chaque année les anciens pourront montrer aux jeunes ces nouveaux trophées qui viennent s'ajouter à tant d'autres.

A MA FILLE ADELE.

Tout enfant, tu dormais près de moi, rose et fraîche
Comme un petit Jésus assoupi dans sa crèche ;
Ton pur sommeil était si calme et si charmant
Que tu n'entendais pas l'oiseau chanter dans l'ombre ;
Moi, pensif, j'aspirais toute la douceur sombre
Du beau firmament.

Et j'écoutais voler sur ta tête les anges ;
Et je te regardais dormir ; et sur tes langes
J'effeuillais des jasmins et des œillets sans bruit ;
Et je priais, veillant sur tes paupières closes ;
Et mes yeux se mouillaient de pleurs, songeant aux
Qui nous attendent dans la nuit. [choses]

Un jour, mon tour viendra de dormir ; et ma couche,
Fait d'ombre, sera si morne et si farouche
Que je n'entendrai pas non plus chanter l'oiseau ;
Et la nuit sera noire ; alors, ô ma colombe,
Larmes, prières et fleurs, tu rendras à ma tombe
Ce que j'ai fait pour ton berceau.

VICTOR HUGO.

AU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le comité catholique du conseil de l'instruction publique a tenu, mercredi, le 17 mai, à Québec, une réunion d'une extrême importance. Toutes sortes de bruits circulaient ce matin à ce sujet. On disait que les évêques avaient pris vis-à-vis de leurs collègues laïques une attitude très prononcée de défiance et de mauvais vouloir concernant les réformes que ces derniers demandent dans notre système d'éducation.

Pour tirer les choses au clair, la *Presse* a fait interviewer l'honorable Horace Archambeault, qui a répondu ce qui suit :

" Il ne faut pas que le public reste sous l'impression que nous nous sommes querellés. A notre avant-dernière réunion, certaines paroles énergiques avaient été prononcées, mais les rapports des journaux étaient exagérés et inexacts. Afin qu'il n'y ait pas de malentendu cette fois-ci, voici en peu de mots ce qui s'est passé au comité catholique.

" L'honorable M. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la province, a proposé, appuyé par l'honorable F. Langelier, une motion établissant le principe que tous les instituteurs enseignant dans les écoles académiques, modèles ou élémentaires subventionnées par l'Etat, devraient être munis de certificats de capacité correspondant à l'enseignement à donner. Comme vous le voyez, il ne s'agissait que du principe, pourtant très admissible, que les instituteurs doivent être à la hauteur de leur mission. Il n'était nullement question du bureau d'examineurs à nommer.

" Ce bureau pourrait être aussi bien composé d'évêques que de laïques. Mais pour le moment, nous voulions faire reconnaître qu'il est nécessaire que toutes les personnes — ecclésiastiques, religieuses et laïques — chargées d'instruire nos enfants possèdent les aptitudes voulues pour cette importante mission.

" Les plaintes contre le système actuel sont assez nombreuses pourtant pour autoriser cette réforme. En voilà assez pour vous montrer le terrain sur lequel le débat s'est engagé.

" M. Eugène Crépeau, d'Arthabaskaville, appuyé par l'honorable Thos. Chapais, proposa un amendement à la motion de MM. Masson et Langelier, comportant que la loi actuelle est suffisante et doit rester telle qu'elle est. Une seconde partie de cet amendement attribuait toutes sortes de motifs aux partisans de la proposition de l'ex-lieutenant-gouverneur de la province ; elle donnait à la motion principale une portée qu'elle n'avait pas. Ainsi, on alléguait qu'elle enlevait aux communautés religieuses les privilèges qui leur ont toujours été reconnus, qu'elle décrétait que nos maisons d'éducation n'ont pas donné jusqu'ici satisfaction et que ce reproche n'est pas mérité ; qu'elle enlève aux évêques le contrôle de l'éducation, etc..

"Après une discussion animée, à laquelle prirent part MM. Archambeault, Jetté, Leprohon, Langelier, Masson, Chapais et Crépeau, cette dernière partie de l'amendement a été retranchée. La motion principale, étant mise aux voix, est perdue sur le vote suivant :

" Pour : MM. Masson, Archambeault, Langelier, P. S. Murphy, Jetté, Gray, Dr Leprohon, et Ouimet, surintendant — 8.

" Contre : NN. SS. Fabre, Lafèche, Duhamel, Racine, Moreau, Gravel, Emard, Labrecque, Lorrain, Bégin et Paquet — 11.

" Mgr Bégin représentait le cardinal Taschereau et Mgr Paquet représentait Mgr Blais.

" Ce vote unanime des évêques en a surpris plusieurs, pour la bonne raison que Mgr Bégin et Mgr Paquet avaient, dit-on, manifesté à plusieurs reprises leur approbation des réformes demandées par les laïques. On suppose qu'à la suite d'un caucus il aurait été décidé de ne pas laisser voir qu'il existe des divergences d'opinion dans l'épiscopat sur cette question d'éducation. De là la raison du vote donné par des évêques qui paraissaient favorables au mouvement dont MM. Masson, Jetté, Langelier et Archambeault sont les instigateurs.

" Mgr Duhamel et Mgr Lafèche sont les seuls parmi leurs collègues qui ont pris part au débat. Ils soutiennent que, dans les communautés ou maisons d'éducation religieuses, les membres du corps enseignant subissent des examens plus satisfaisants et plus sévères que devant les bureaux d'examineurs laïques.

" M. Chapais et M. Crépeau sont allés plus loin. Ils ont prétendu que la proposition de M. Masson enlevait aux communautés religieuses enseignant un privilège qu'elles ont toujours possédé et dont elles ont fait bon usage.

" C'est un premier pas dans la voie de l'empiètement de l'Etat sur l'Eglise.

" Il faut remarquer que la motion de M. Masson ne s'applique pas aux collèges classiques, mais seulement

aux écoles modèles ou élémentaires subventionnées par l'État.

"M. Masson a donné trois avis de motion importants:

"Le premier, pour obliger les institutions de mentionner dans leurs rapports les punitions corporelles impliquées aux enfants, leur nature et leurs causes; le second, pour défendre aux professeurs de solliciter ou d'accepter aucune souscription pour eux ou pour les institutions elles-mêmes; le troisième, pour permettre au surintendant ou autre officier nommé par le comité catholique du conseil de l'instruction publique de visiter et inspecter les collèges classiques et autres maisons d'éducation qui reçoivent des subventions du gouvernement.

"Mgr Bégin paraît avoir si bien compris la nécessité de ces brevets de capacité pour les instituteurs qu'il a donné un avis de motion à l'effet que les filles qui fréquentent les couvents puissent subir leur examen entre seize ans et dix-huit ans. C'est dans le but de permettre aux jeunes filles qui se font religieuses de prendre des certificats de capacité."

Les membres du conseil de l'instruction publique trouvent étrange que le gouvernement n'ait pas encore nommé un laïque, depuis que Mgr Emard en fait partie.

MEA CULPA !

Encore un de ces romans anglais ou américains que nos singes du Saxon proclament moraux, inoffensifs et civilisateurs ! La trame en est bien simple; le dénouement en est tragique et le style familier, voire même négligé. Nous l'étudierons rapidement.

Un noble russe prend avec sa fille la route de l'exil. Paris, où ils se réfugient, devient pour eux non pas un paradis terrestre, mais bien une terre de pauvreté et de privations. Avec un courage héroïque, la jeune fille fait vivre son vieux père. Un jour, grâce à un ami, un compositeur de musique, elle est mise en rapport avec un jeune peintre américain. Ils s'aiment et se promettent le mariage. Pendant que le peintre, retourné aux États, essaie de se créer une position indépendante, un prince russe, de passage à Paris, fait entrevoir d'abord à l'exilé l'espoir du pardon, l'obtient, en effet, du czar, mais la condition expresse est la main de sa fille. Pressée par les sollicitations de son père et vaincue par son dévouement pour lui, Monica, c'est son nom, consent à un mariage qu'elle abhorre. C'est le malheur: le prince est brutal et elle ne lui donne jamais son cœur. Un jour, à Londres, elle fait la rencontre de l'artiste américain, l'initie à son infortune et lui demande de la défaire de son mari. Un duel s'ensuit, dans lequel le prince est tué. Mais au moment où le bonheur semblait leur sourire, l'Américain coupe court à ses remords en commettant le suicide, et la malheureuse Monica meurt d'une maladie incurable.

Quant à la thèse mise en action dans ce roman, savoir, qu'un mariage d'intérêt est une infortune et souvent un crime, nous sommes loin de la condamner comme fausse ou inopportune. Dans les hautes sphères sociales de l'Europe, il arrive trop souvent qu'un titre ou une fortune soient prisés bien plus haut qu'un grand cœur ou une intelligence d'élite. Mais il nous fait peine de voir cette fille d'un père malheureux être condamnée à expier par une vie misérable son obéissance et son dévouement à l'auteur de ses jours: n'est-ce pas là saper d'un seul coup la confiance en une juste Providence et en la sagesse d'avis paternels? Certes, nous n'ignorons point qu'il se rencontre des parents assez dénaturés pour mettre les *convenances sociales* au-dessus des sentiments justes et naturels de leurs enfants. Mais

pourquoi faire la règle de l'exception, et pourquoi le faire dans un cas comme celui-ci, où le père est lié envers sa fille par les obligations de la plus élémentaire reconnaissance? L'auteur américain de ce roman aurait beau dire que ce père est un noble et un Russe; il ne ferait que montrer plus clairement les préjugés auxquels il a obéi aveuglément dans tout le cours de son livre.

J'ai dit *préjugés!* et en le disant, je n'ai exprimé que faiblement ma pensée. Il y a longtemps qu'on a dit: "Grattez le Russe et vous trouverez le Cosaque"; il y a plus longtemps encore qu'on a travesti les caractères des nobles, et beaucoup plus longtemps encore qu'on s'est acharné à scier les pieds de toute supériorité. Au moucheron revient de droit la maigre consolation de torturer l'éléphant, comme au chien de poche celle de japper contre le Terre-Neuve. Il en est ainsi partout et toujours: l'éléphant écrase avec mépris l'ennuyé volatile et le Terre-Neuve passe sans même honorer d'un regard son hargneux ennemi.

Ainsi, sans doute, ferait le Russe qui lirait ce livre. Mais pour le critique, il en est autrement, et il ne peut, sans protester, voir cette calomnie organisée contre une classe et une nation. Les Russes, c'est vrai, ont été et sont encore durs et cruels envers les Polonais; mais de là à être tels dans leurs familles, il y a loin, bien loin. Est-ce que l'Anglais a été plus tendre pour l'Irlandais? Et pourtant, qui ne partirait d'un immense éclat de rire en lisant dans un roman français que le *lord* anglais est un ogre dans sa maison? Dans ce roman, il y a deux personnages en présence: un prince russe, vantard, grossier, brutal, éhonté, et un artiste américain, modeste, bien élevé, dévoué et irréprochable: nous ne dirons point de changer les termes de la thèse pour arriver au vrai, mais nous ne craignons pas d'être démenti si nous affirmons à ceux qui connaissent intimement les deux nations que la vraie noblesse du cœur se trouve plus souvent parmi les fils des Boyards que parmi les descendants des réfugiés anglais.

Pourrait-on me dire comment l'écrivain américain peut, sans rougir, à temps et à contre-temps, représenter son peuple comme le plus parfait de la terre? Affaire d'évolution, sans doute!

Il y a, dans ce roman, un personnage vraiment intéressant et fidèlement peint: c'est le compositeur. Artiste jusqu'au bout des ongles, spirituel à croquer, simple et insouciant comme un enfant, il se montre partout généreux, dévoué et fidèle. Son bon cœur lui révèle d'instinct les dangers d'une situation et son esprit droit lui inspire toujours les meilleurs avis. Avec cela qu'il est assez extravagant pour intéresser, et non pas jusqu'au point d'être ridicule. J'avouerai avoir ri de bon cœur au récit d'un souper improvisé servi par lui dans son cabinet d'artiste, et mieux encore lorsque l'auteur me l'a présenté allant au théâtre, affublé d'un vieil habit de capitaine en retraite, ennuyé des saluts militaires qu'il reçoit à droite et à gauche sur sa route et effrayé d'être arrêté. Son caractère, soutenu jusqu'au bout et irréprochable, fait voir chez l'auteur des aptitudes pour le véritable roman. Que ne s'applique-t-il à les développer et que ne laisse-t-il de côté le genre hasardé et faux auquel il soumet ses autres personnages!

Une jeune fille est dévouée jusqu'à l'héroïsme. Elle immole à son père vanité, attraits, affections. Mue par le même sentiment, elle contracte un mariage de conve-

nance et d'intérêt. Telle nous apparaît l'héroïne, Monica, dans la première partie du roman. Après ce début, que seriez-vous en droit d'attendre? Qu'elle va généreusement reporter sur son mari cette affection dévouée et devenir une martyre de son devoir. Détrompez-vous: ces types chrétiens ne sont plus de mode. Elle n'aura qu'une passion, la haine de son mari, et qu'un désir, sa mort. Au jour marqué, elle le fera assassiner dans un duel, et, pendant que le ministre de sa passion meurt de remords, elle ne trouve dans son cœur qu'une joie égoïste et exubérante. Allons! jeunes femmes, lisez ce roman. Il vous arrivera aussi peut-être de trouver plus d'épines que de roses sur le chemin de la vie conjugale; vous pourrez même croire vous être trompées dans votre choix ou n'êtes pas traitées selon vos mérites. Le remède à vos maux est tout trouvé: faites frapper au cœur l'époux que vous vous êtes donné.

Et ce serait là ce qu'on appelle un roman moral!

VECCHIO.

RÉCITS DU LABRADOR.

L'ANSE DU TRÉPASSÉ.

Croyez-vous aux fantômes?

Il va sans dire que cette question ne s'adresse pas à mon ami d'Outrétombe, mais à vous, à vous qui me lisez; y croyez-vous?

J'aimerais à vous confier aujourd'hui comme toujours mes plus intimes pensées sur ce sujet émouvant, et cependant, je ne l'ose, car les milieux que m'impose ma vie bouleversée ont tant d'influence sur moi qu'il m'arrive souvent d'hésiter entre ce qu'il m'est permis de croire et ce qu'il m'est permis de nier.

Près du monde, j'appartiens au septicisme le plus hideux; loin de lui, tous mes doutes se dissipent et je deviens d'une candeur qui vous toucherait, s'il vous était possible d'en sonder la profondeur.

Sous l'œil de Dieu et dans le danger, j'ai vu les plus incrédules devenir plus naïfs que de jeunes enfants; j'ai vu les esprits forts frissonner à la pensée du diable et les croyants oublier la Divinité!

Dans une semaine je vais reprendre le chemin du Labrador et si, par aventure, il vous advenait un jour d'y naviguer sur mes traces, ne vous arrêtez jamais, un vendredi, à la baie du Trépassé. Cette baie, très longue, très étroite, très sombre, est entourée de toutes parts de mornes noirs élevés, sourcilleux et de l'aspect le plus étonnant. Les rayons du soleil y pénètrent à peine et les nuits s'y font plus obscures et plus impénétrables que partout ailleurs.

Ce qui frappe le plus dans cette anse aux dimensions assez limitées, c'est la profondeur de l'eau.

Aux pieds des roches, l'on ne saurait atteindre le fond en filant soixante brasses de ligne. Ces masses liquides à surface restreinte et à profondeur prodigieuse, presque toujours très sombres, me causent une impression indéfinissable de crainte et de curiosité. Elles font naître en moi les idées les plus invraisemblables et lorsque la nécessité me contraint à les traverser, ça n'est pas sans détourner souvent la tête et sans regarder si quelque saurien gigantesque, dernière épave encore vivante des races disparues, ne navigue pas dans mon sillage. J'éprouve un soulagement irraisonné à reprendre la haute mer et à revoir ses flots changeants et lumineux

C'est dans cette baie que se montre tous les vendredis le fantôme d'un pauvre diable de pêcheur qui s'y noya un soir, il y a déjà bien des années. Il revenait du poste voisin avec son matelot. Tous deux avaient atteint les dernières limites de l'ébriété. Arrivé dans l'anse, le patron de la barque fit un faux mouvement et tomba à la mer.

— Jette-moi la haussière, cria-t-il à son compagnon.

Mais au moment où celui-ci se disposait à lui lancer le cordage sauveteur, il disparut tout à coup, sans qu'un geste ait fait soupçonner sa fatigue, sans qu'un cri ait indiqué une détresse imprévue. Du pauvre pêcheur, rien ne reparut jamais. Désolé et dégrisé, le survivant reprit sa course et, rentré chez lui, rendit compte à la famille du noyé de la triste fin de son camarade.

Depuis cette mort tragique, tous ceux qui se hasardent à traverser la baie un vendredi entendent le dernier cri du pêcheur: "Jette-moi la haussière!" et quelques-uns affirment avoir vu son ombre debout entre deux eaux.

C'était en 188...; obligé de rebrousser chemin à cause de mon engagé, Thomas, qui trouvait que nous étions bien trop loin de la rivière aux Canards, où je l'avais pris, nous arrivâmes un vendredi soir à l'entrée de la baie du Trépassé.

Ignorant qu'elle fût hantée, nous y pénétrâmes hardiment et, quelques instants avant la nuit, nous dressions notre tente sur une roche du rivage, où nous éprouvâmes toutes les difficultés du monde à la faire tenir et à hisser notre canot qu'alourdissaient quatre mois de navigation.

Après avoir soupé, aussi consciencieusement que possible, des reliefs d'un énorme saumon tué le matin même d'un coup de fusil, nous nous livrâmes tranquillement au sommeil. Nous étions l'un et l'autre sans inquiétude. Le canot, la tente et les provisions étaient placés au-dessus de l'atteinte des plus hautes mers, et rien, semblait-il, ne pouvait troubler un repos que nous avions bien gagné en payant tout un jour contre une brise assez forte. Je dormais comme un juste — c'est ainsi que je dors toujours — lorsque je fus subitement réveillé par un cri épouvantable, et mon engagé se jette sur moi en hurlant:

— Ah! mon Dieu! *quoi ce que c'est, monsieur?* Aidez-moi, aidez-moi.

Je le repoussai vigoureusement et, furieux, je lui criai:

— Qu'as-tu vu, s... imbécile?

— Je ne sais pas, monsieur.

— Ni moi non plus, double idiot!

En colère, je suis d'une richesse d'expressions qui m'étonne souvent; mais le pauvre garçon était si pâle, avait l'air tellement ahuri que je ne pus m'empêcher de rire.

— Ne m'insultez pas, monsieur, me dit-il; je ne sais pas ce que j'ai vu, mais ce que j'ai vu...

— Eh bien! quoi?

— C'était un homme. Un homme tout blanc. Il marchait dans l'eau... sous l'eau...

— Tu l'as vu? A travers la toile de la tente?

— Faut croire, monsieur.

— Tu as avalé trop de saumon et tu as eu le *pesant*, voilà tout.

— Peut-être bien, monsieur, mais c'est drôle tout de même, répondit-il d'un air peu convaincu.

Je le foudroyai de mon regard le plus chargé de mépris et, après avoir arrangé mes couvertures, je repris mon somme interrompu.

Le soleil était déjà haut sur l'horizon lorsque je me réveillai le lendemain matin. Thomas, rassuré, sans doute, par la présence de l'astre du jour, n'était plus sous la tente. Je sortis à mon tour et l'aperçus à quelques mètres au-dessus de moi, en contemplation devant un objet que je ne pouvais distinguer. Il me fit signe de venir le rejoindre et je grimpai jusqu'à lui en m'aidant des plantes qui poussent entre les anfractuosités des roches.

Sur un entablement assez large, et appuyée contre le flanc moussu du morne, gisait une barge de pêche toute désamarrée.

Une barge de pêche n'est pas une plume et les plus légères doivent au moins peser un millier de livres. Qui donc avait pu concevoir l'idée de transporter en pareil lieu, c'est-à-dire à vingt-cinq pieds au-dessus des plus hautes mers, une embarcation de cette taille et de ce poids ? Puis, dans quel but ?

Après y avoir songé quelques minutes, je renonçai à chercher plus longtemps la solution de cette énigme, et nous nous mîmes en mesure de partir. Une heure après, nous avons quitté l'anse où le brave Thomas avait failli périr de frayeur.

Il était midi lorsque je résolus de débarquer sur un îlot couvert de goélands, dont les roches, de teintes très riches, avaient excité ma curiosité.

Nous profitâmes de cet arrêt pour dîner. Au milieu du repas, Thomas interrompit un moment le jeu de ses redoutables mâchoires pour me dire :

— Je l'ai vu, monsieur, je l'ai vu. J'ai cru que c'était un marsouin blanc, mais j'ai bien vite distingué ses yeux. Ah ! monsieur, quels yeux !

— Mais tu dormais, animal !

— Je vous crois bien, monsieur, pourtant je l'ai vu.

— En dormant, alors, et sais-tu comment cela s'appelle ?

— Non, monsieur.

— Cela s'appelle rêver.

Thomas haussa respectueusement les épaules et ne souffla plus mot.

Après une dernière tasse de thé, nous reprîmes la mer.

Le soleil se couchait quand nous mîmes pied à terre près d'un poste de pêcheurs où nous devons passer la nuit. Comme toujours, ces derniers vinrent nous rendre visite sous la tente et nous adressèrent les questions d'usage : d'où venez-vous ? où allez-vous ?

— Ah ! vous venez de l'anse du Trépassé ?

— Et vous y avez passé la nuit ? dit un de nos interlocuteurs.

— Certainement, répondis-je.

— Et vous n'avez rien vu, rien entendu ?

— Non.

— Cependant, hier c'était vendredi.

— Oui... A propos, qu'est-ce donc que cette barge échouée si haut, dans le fond de l'anse ?

— C'est la barge à Johnny !

— La barge à Johnny !! exclamai-je.

Mon étonnement était profond et le pêcheur, qui s'en aperçut, me dit d'un air très mystérieux et très grave :

— Je vais vous expliquer ça.

D'abord, il me conta l'histoire du pauvre diable que je vous ai narrée plus haut ; puis il dit :

— Il y a trois ans environ, Johnny, qui a coutume de faire la fête de temps à autre, revenait en barge de Th..., où il était allé en commission. Il était plein comme une morue ; mais le temps était beau, la mer tranquille, et il naviguait en chantant à tue-tête, ayant toujours eu le *whiskey* très gai.

“ Arrivé à l'anse du Trépassé, il entendit tout à coup, tout près de lui, une voix qui lui criait : “ Jette-moi la haussière, Johnny.” — Il n'en fit pas de cas. La voix renouvela sa prière ; il continua à chanter. A la troisième supplication, Johnny, impatienté, se leva en sacrant et, saisissant la haussière de sa barge, il la lança en disant :

“ — Prends-la donc, ivrogne, depuis le temps que tu la demandes !... ”

“ Au même instant, son embarcation fut transportée sur l'entablement où vous en avez trouvé les débris, et Johnny, quoique dégrisé par la frayeur, eut toutes les misères du monde à reprendre ses sens et à gagner sa maison, où il arriva deux jours après, à moitié mort de faim, de fatigue et de soif.”

J'avais écouté ce récit avec recueillement. Quand il fut terminé, je levai les yeux et je rencontrai ceux de Thomas. Ils exprimaient avec tant d'éloquence la terreur, le triomphe et le mépris, que je ne pus m'empêcher de rire, au grand scandale du narrateur.

— Vous n'y croyez donc pas, monsieur ? me dit-il.

— Si, si, répondis-je. C'est Thomas qui me fait rire. Il a pris votre noyé pour un marsouin blanc. Est-il bête, hein !

Thomas était indigné.

— Monsieur, me dit-il, je ne suis pas bien fin, mais je ne suis pas un monsieur ! Et je vois ce que je vois.

Après ces paroles épiques, je n'avais plus qu'à me taire... et je me tus.

Le lendemain, je continuai mon voyage.

Depuis, je n'ai jamais revu l'anse du Trépassé.

HENRY DE PUJALON.

LA FUITE.

KADIDJA.

Au firmament sans étoile
La lune éteint ses rayons ;
La nuit nous prête son voile ;
Fuyons ! Fuyons !

AHMED.

Ne crains-tu pas la colère
De tes frères insolents,
Le désespoir de ton père,
De ton père aux sourcils blancs ?

KADIDJA.

Que m'importent mépris, blâme,
Dangers, malédictions ?
C'est dans toi que vit mon âme.
Fuyons ! Fuyons !

AHMED.

Le cœur me manque ; je tremble
Et, dans mon sein traversé,
De leur kandjar il me semble
Sentir le contact glacé.

KADIDJA.

Née au désert, ma cavale
Sur les blés, dans les sillons
Volerait, des vents rivale.
Fuyons ! Fuyons !

AHMED.

Au désert infranchissable,
Sans parasol pour jeter
Un peu d'ombre sur la table,
Sans tente pour m'abriter !...

KADIDJA.

Mes cils te feront de l'ombre
Et, la nuit, nous dormirons
Sous mes cheveux, tente sombre.
Fuyons ! Fuyons !

AHMED.

Si le mirage illusoire
Nous cachait le vrai chemin,
Sans vivres, sans eau pour boire,
Tous deux nous mourrions demain.

KADIDJA.

Sous le bonheur mon cœur ploie ;
Si l'eau manque aux stations,
Bois les larmes de ma joie.
Fuyons ! Fuyons !

THÉOPHILE GAUTIER.

DANS LE MONDE DES ESPRITS.

(Nous avons eu connaissance des attaques portées contre nous par M. Tardivel trop tard pour pouvoir y répondre cette semaine. Nous nous expliquerons donc dans le prochain numéro du journal.)

MANIFESTATIONS PHYSIQUES SPONTANÉES.

Les phénomènes dont nous avons parlé précédemment sont provoqués ; mais il arrive quelquefois qu'ils ont lieu spontanément, sans participation de la volonté ; loin de là, puisqu'ils deviennent souvent très importuns. Ce qui exclut, en outre, la pensée qu'ils peuvent être un effet de l'imagination surexcitée par les idées spirites, c'est qu'ils se produisent chez des personnes qui n'en ont jamais entendu parler et au moment où elles s'y attendent le moins. Ces phénomènes, qu'on pourrait appeler le spiritisme pratique naturel, sont très importants, parce qu'ils ne peuvent être suspectés de connivence ; c'est pourquoi nous engageons les personnes qui s'occupent des phénomènes spirites à recueillir tous les faits de ce genre qui viendraient à leur connaissance, mais surtout à en constater avec soin la réalité par une étude minutieuse des circonstances, afin de s'assurer qu'on n'est pas le jouet d'une illusion ou d'une mystification.

De toutes les manifestations spirites, les plus simples et les plus fréquentes sont les bruits et les coups frappés ; c'est ici surtout qu'il faut craindre l'illusion, car une foule de causes naturelles peuvent en produire : le vent qui siffle ou qui agite un objet, un corps que l'on remue soi-même sans s'en apercevoir, un effet acoustique, un animal caché, un insecte, etc., voire même les espiègleries des mauvais plaisants. Les bruits spirites ont, d'ailleurs, un caractère particulier, tout en affectant une intensité et un timbre très variés, qui les rendent

aisément reconnaissables et ne permettent pas de les confondre avec le craquement du bois, le pétitement du feu ou le tic-tac monotone d'une pendule : ce sont des coups secs, tantôt sourds, faibles et légers, tantôt clairs, distincts, quelquefois bruyants, qui changent de place sans avoir une régularité mécanique. De tous les moyens de contrôle, le plus efficace, celui qui ne peut laisser de doute sur leur originalité, c'est l'obéissance à la volonté. Si les coups se font entendre dans l'endroit désigné, s'ils répondent à la pensée par leur nombre ou leur intensité, on ne peut méconnaître en eux une cause intelligente ; mais le défaut d'obéissance n'est pas toujours une preuve contraire.

Admettons maintenant que, par une constatation minutieuse, on acquière la certitude que les bruits ou tous autres effets sont des manifestations réelles, est-il rationnel de s'en effrayer ? Non, assurément ; car, dans aucun cas, il ne saurait y avoir le moindre danger ; les personnes auxquelles on persuade que c'est le diable peuvent seules en être affectées d'une manière fâcheuse, comme les enfants auxquels on fait peur du loup-garou ou de Croquemitaine. Nous ne croyons pas que Dieu permette au diable de pousser jusqu'à ce point ses attaques contre notre pauvre humanité. Ces manifestations acquièrent dans certaines circonstances, il faut en convenir, des proportions et une persistance désagréables, dont on a le désir bien naturel de se débarrasser. Une explication est nécessaire à ce sujet.

Nous avons dit que les manifestations physiques ont pour but d'appeler notre attention sur quelque chose et de nous convaincre de la présence d'une puissance supérieure à l'homme. Nous avons dit aussi que les esprits élevés ne s'occupent pas de ces sortes de manifestations ; ils se servent des esprits inférieurs pour les produire, comme nous nous servons de serviteurs pour la grosse besogne, et cela dans le but que nous venons d'indiquer. Ce but une fois atteint, la manifestation matérielle cesse, parce qu'elle n'est plus nécessaire. Un ou deux exemples feront mieux comprendre la chose.

Il y a plusieurs années, au début de mes études sur le spiritisme, étant un soir occupé d'un travail sur cette matière, des coups se firent entendre autour de moi pendant quatre heures consécutives ; c'était la première fois que pareille chose m'arrivait ; je constatai qu'ils n'avaient aucune cause accidentelle, mais dans le moment je n'en pus savoir davantage. J'avais à cette époque occasion de voir fréquemment un excellent médium écrivain. Dès le lendemain, j'interrogeai l'esprit qui se communiquait par son intermédiaire sur la cause de ces coups. *C'est*, me fut-il répondu, *ton esprit familier qui voulait te parler.* — Et que voulait-il me dire ? Rép. : Tu peux le lui demander toi-même, car il est là. — Ayant donc interrogé cet esprit, il se fit connaître sous un nom allégorique (j'ai su depuis, par d'autres esprits, qu'il appartient à un ordre très élevé et qu'il a joué sur la terre un rôle important) ; il me signala des erreurs dans mon travail, en m'indiquant *les lignes* où elles se trouvaient, me donna d'utiles et sages conseils, et ajouta qu'il serait toujours avec moi et viendrait à mon appel toutes les fois que je voudrais l'interroger. Depuis lors, en effet, cet esprit ne m'a jamais quitté. Il m'a donné maintes preuves d'une grande supériorité, et son intervention *bienveillante* et *efficace* a été manifeste pour

moi dans les affaires de la vie matérielle, comme en ce qui touche aux choses métaphysiques. Mais dès notre premier entretien les coups ont cessé. Que voulait-il, en effet ? Entrer en communication régulière avec moi ; pour cela, il fallait m'avertir. L'avertissement donné, puis expliqué, les relations régulières établies, les coups devenaient inutiles ; c'est pourquoi ils ont cessé. On ne bat plus le tambour pour réveiller les soldats, une fois qu'ils sont debout.

Un fait à peu près semblable est arrivé à un de mes amis. Depuis quelque temps sa chambre retentissait de bruits divers qui devenaient très fatigants. L'occasion s'étant présentée d'interroger l'esprit de son père par un médium écrivain, il sut ce qu'on lui voulait, fit ce qui lui fut recommandé, et depuis lors il n'a plus rien entendu. Il est à remarquer que les personnes qui ont avec les esprits un moyen régulier et facile de communication ont beaucoup plus rarement des manifestations de ce genre, et cela se conçoit.

Les manifestations spontanées ne se bornent pas toujours à des bruits et à des coups frappés ; elles dégèrent quelquefois en véritables tapages et en perturbations ; des meubles et objets divers sont bouleversés, des projectiles de toutes sortes sont lancés du dehors, des portes et des fenêtres sont ouvertes et fermées par des mains invisibles, des carreaux sont brisés, ce qui ne peut être mis sur le compte de l'illusion.

Le bouleversement est souvent très effectif, mais quelquefois il n'a que les apparences de la réalité. On entend du vacarme dans une pièce voisine, un bruit de vaisselle qui tombe et se brise avec fracas, des bûches qui roulent sur le plancher ; on se hâte d'accourir, et l'on trouve tout tranquille et en ordre ; puis, à peine sorti, le tumulte recommence.

Les manifestations de ce genre ne sont ni rares ni nouvelles ; il y a peu de chronique locale qui ne renferme quelque histoire de ce genre. La peur a, sans doute, souvent exagéré des faits qui ont dû prendre des proportions gigantesquement ridicules en passant de bouche en bouche ; la superstition aidant, les maisons où ils se sont passés ont été réputées hantées par le diable, et de là tous les contes merveilleux ou terribles de revenants. De son côté, la fourberie n'a pas laissé échapper une si belle occasion d'exploiter la crédulité, et cela souvent au profit d'intérêts personnels. On conçoit, du reste, l'impression que des faits de ce genre, même réduits à la réalité, peuvent faire sur des caractères faibles et prédisposés par l'éducation aux idées superstitieuses. Le plus sûr moyen de prévenir les inconvénients qu'ils pourraient avoir, puisqu'on ne saurait les empêcher, c'est de faire connaître la vérité. Les choses les plus simples deviennent effrayantes quand la cause est inconnue. Si on se familiarise avec les esprits et que ceux auxquels ils se manifestent ne croient plus avoir une légion de démons à leurs trousses, ils n'en auront plus peur.

Qui ne connaît l'histoire de l'esprit frappeur de Bergzabern, dont les mauvais tours ont duré plus de huit ans, celle de Dibbelsdorf, celle du boulanger des Grandes-Ventes, près Dieppe, celle de la rue des Noyers, à Paris, celle de l'esprit de Castelnau-dary, celle du fabricant de Saint-Petersbourg, et beaucoup d'autres ?

Les faits de cette nature ont souvent le caractère d'une véritable persécution. Nous connaissons six sœurs qui

habitaient ensemble et qui, pendant plusieurs années, trouvaient le matin leurs robes dispersées, cachées jusque sur les toits, déchirées et coupées en morceaux, quelques précautions qu'elles prissent de les enfermer à clef. Il est souvent arrivé que des personnes couchées et *parfaitement éveillées* voyaient secouer leurs rideaux, arracher violemment leurs couvertures et leurs oreillers, étaient soulevées sur leurs matelas et quelquefois même jetées hors du lit. Nous connaissons ici même, à Montréal, un jeune homme qui a été pendant longtemps victime de ces persécutions, qui se renouvellent encore chez lui de temps en temps. Les faits sont plus fréquents qu'on ne croit ; mais la plupart du temps, ceux qui en sont victimes n'osent pas en parler par la crainte du ridicule. Il est à notre connaissance que l'on a cru guérir certains individus de ce qu'on regardait comme des hallucinations, en les soumettant au traitement des aliénés, ce qui les a rendus réellement fous. La médecine ne peut comprendre ces choses, parce qu'elle n'admet dans les causes que l'élément matériel, d'où résultent des méprises souvent funestes. L'histoire, un jour, racontera certains traitements du dix-neuvième siècle, comme on raconte aujourd'hui certains procédés du moyen âge.

Nous admettons parfaitement que certains faits sont l'œuvre de la malice ou de la malveillance ; mais si, toutes constatations faites, il demeure avéré qu'ils sont pas l'œuvre des hommes, il faut bien convenir qu'ils sont celle, les uns diront du diable, nous, nous dirons des esprits.

Dans notre prochain article, nous tâcherons de donner quelques explications sur ces manifestations physiques spontanées. Après quoi, nous remettrons à plus tard les autres séries de manifestations, telles que les apparitions, la bi-corporité, la transfiguration, la sématologie, la typtologie, la pneumatographie, la pneumatophonie, la psychographie, etc., pour étudier quelques questions qui nous ont été soumises par divers lecteurs du journal.

L'espace dont nous pouvons disposer étant très restreint, nous sommes persuadé que ces messieurs ne nous en voudront pas de les faire attendre quelque peu.

C. D'OUTRETOMBE.

LOYS L'HERMINIER.

De même qu'il y a un dictionnaire pour les contemporains illustres dans les arts, dans les lettres ou dans la médecine, — c'est-à-dire au Salon, à l'Académie ou à l'Hôpital — il devrait exister un recueil où seraient réunies les existences parfois bizarres de ceux qui durent leur éphémère célébrité à un esprit tout d'à-propos, à un tic, à la forme d'un couvre-chef, à la couleur d'un veston, d'une cravate, enfin à une originalité quelconque.

M. Loys L'Herminier, que l'on vient d'enterrer à l'âge de soixante-dix-neuf ans, mériterait, dans ce panthéon des insoucians glorieux, une grande place et à la bonne page.

Né à la Guadeloupe, il s'était destiné — comme bien des hommes d'esprit, d'ailleurs — à la carrière diplomatique et avait été, à ce titre, secrétaire d'ambassade sous Louis-Philippe, puis consul de France au Brésil.

Son caractère primesautier s'accommoda mal de cette carrière, dont la courtoisie n'exclut pas certaine fourberie, et, en 1848, il abandonna la diplomatie pour se con-

sacrer au journalisme. Il fut le collaborateur attitré de la *Patrie* et fonda même le *Bulletin diplomatique*.

Mais où il collabora le plus assidûment, et cela à la plus grande joie de ses contemporains, ce fut au Divan Lepelletier, où il fréquentait Méry, Gozlan, Roger de Beauvoir, et chez Dinochau, où Monselet, Banville, Aurélien Scholl, Mürger, Fauchery, Chamsfleury, Poullet-Malassis, Amédée Rolland, Baudelaire, Jules Vallès lui donnèrent la réplique en s'amusant de ses réparties. Vif à la riposte, il affectionnait mêler dans la conversation quelques images bizantines auxquelles son accent créole donnait un réel piquant d'originalité.

Il prononçait à la façon des inco-yables en supp-issant les *r*. Un jour, il arriva chez Dinochau en plein déjeuner.

— Ah ! dit-il, mes enfants, j'ai trouvé un marchand de vin qui s'est endu acqué-e de vieilles bouteilles de bo-deaux.

— Bah !... où ça ? lui cria-t-on de toutes les tables.

— Je ne vous le dis pas... je vais voi à alle pa là donné un coup d'ailes.

Tout l'individu était dans ce coup d'ailes. Pour lui, homme élégant, ayant de par sa naissance un goût raffiné, donner un coup d'ailes chez un marchand de vins, c'était, symboliquement parlant, quelque chose comme un ange s'égarant dans un cabaret.

Donc il aimait à boire.

Aussi quelle ne fut pas la stupéfaction de toute la bande quand, vers la fin de l'empire, on apprit le mariage de Loys L'Herminier avec une dame assez fortunée. C'était une Anglaise âgée et qui était un grand bonnet — c'est le mot — d'une société de tempérance.

— Mes amis, disait L'Herminier, c'est dôle, n'est-ce pas ? mais c'est la vé-ité. Voilà ! mon iv-ogne-ie, au lieu de me nui-e, me end se-vice. Cette dame m'épouse pou me co-iger.

Le mariage eut lieu. Six mois après, Scholl et de La Madelène rencontrent Loys L'Herminier sur le boulevard :

— Es-tu corrigé ? lui demande Scholl en assurant son monocle.

— Non, lui répondit Loys, c'est ma femme qui boit.

Et cela n'étonna personne, tant était faite la réputation de ce fantaisiste à outrance, dont le rire emplissait le boulevard, à une époque où la joie n'était pas ridicule.

Avec Loys L'Herminier, c'est un peu de notre gaieté, de notre saine gaieté, de notre gaieté parisienne que l'on a mis en terre au cimetière Montmartre, tout proche de Mürger et de Théophile Gautier.

LE MARQUIS DE DANGEAU.

LE LION DE L'ATLAS.

Dans l'Atlas—je ne sais si cette histoire est vraie—
Il existe, dit-on, de vastes blocs de craie,
Mornes escarpements par le soleil brûlés.
Sur les flancs, les ravins font des plis de suaire.
A leur base s'étend un immense ossuaire
De carcasses à jour et de crânes pelés.

Car le lion rusé, pour attirer le pâtre,
Le Kabyle perdu dans ce désert de plâtre,
Contre le roc blafard frotte son muse rous.
Fauve comédien, il farde sa crinière
Et, s'inondant à flots de la pâle poussière,
Se revêt de blancheur ainsi que d'un burnous.

Puis, au bord du chemin il rampe, il se lamente,
Et de ses crins menteurs fait ondoyer la mante,
Comme un homme blessé qui demande secours.
Croyant voir un mourant se tordre sur la roche,
A pas précipités le voyageur s'approche
Du monstre travesti qui hurle et geint toujours.

Quand il est assez près, la main se change en griffe,
Un long rugissement suit la plainte apocryphe,
Et vingt crocs dans les chairs enfoncent leurs poignards.
— N'as-tu pas honte, Atlas, montagne aux nobles cimes,
De voir tes grands lions, jadis si magnanimes,
Descendre maintenant à des tours de renards ?

THÉOPHILE GAUTIER.

ANTICOSTI

OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION.

(Suite.)

VI.—LOUIS-OLIVIER GAMACHE.

Au printemps de 1815, un soir, à l'heure où la côte méridionale d'Anticosti s'enveloppait des ombres nocturnes, une goëlette entrant, voiles déployées, dans la baie Ellis. Un seul homme était à la manœuvre, et sa haute taille se dessinait dans le crépuscule ; quelques instants lui suffirent pour atteindre une petite anse où il jeta l'ancre. Après s'être mis en sûreté pour la nuit, cet homme s'appuya au grand mât et il interrogea la côte.

Le vent ne soufflait plus que faiblement du large ; la vague se faisait plus douce ; la nuit tombait lourdement sur les eaux. Là-bas, par-delà la vallée qu'on distinguait à peine, les derniers reflets du couchant apparaissaient sur les cimes ; la noire muraille de l'est se rapprochait. Quelques pâles étoiles s'allumaient au ciel une à une, pendant qu'à travers la sérénité de l'atmosphère montaient les murmures des flots apaisés et les mystérieuses harmonies du soir.

L'homme regardait se dérouler toutes ces splendeurs. Tout à coup sa voix s'éleva dans l'air ; le timbre en était pur, malgré le sauvage accent qu'il donnait à ses paroles et qui indiquait une détermination ferme et irrévocable :

— Oui, cette terre est bien celle que j'avais rêvée. Ces grèves désertes, inhospitalières, seront désormais mon séjour. Je trouverai ici le calme, la solitude, l'oubli. J'y bâtirai ma maison, et malheur à qui viendra m'y poursuivre !

Pas une voix ne répondit à la sienne. L'écho lui-même resta muet comme s'il eût craint de relever le défi que cet étranger jetait à l'espace.

Cet homme, dont je vais dire la vie, était Louis Olivier Gamache, dont le nom est resté célèbre dans le pays. De mémoire d'homme, on n'a jamais connu plus audacieux aventurier ni plus étrange nature. Brave jusqu'à la témérité, dévoué jusqu'à l'abnégation, marin intrépide, chasseur infatigable, il s'était fait une réputation que la terreur disputait à l'admiration.

Au moment où nous le trouvons dans cette baie qui devait bientôt porter son nom, il avait trente-et-un ans. Son enfance s'était écoulée à l'Islet jusqu'à sa onzième année. Dès ce temps, ses goûts aventuriers se manifestaient, et un jour, sans prévenir qui que ce fût de son départ, il s'embarquait à bord d'un bâtiment marchand anglais, comme simple matelot. Alors commença pour lui une époque de mauvais traitements, de souffrances,

de fatigues et de désespoir, qui devait laisser une empreinte profonde dans son caractère. Privé des joies du foyer à l'âge où l'âme s'ouvre aux premières tendresses, jeté tout à coup dans la plus grande misère succédant à la vie paisible des champs, courbé chaque jour sous une volonté implacable qui en faisait son esclave, coudoyant le mal, oubliant peu à peu qu'il existait un autre monde d'où le blasphème et la cruauté étaient bannis, il ne garda de ces longues années de malheur que ce qu'elles avaient eu pour lui d'amertume. Un âpre sentiment de haine contre l'humanité gonflait son cœur ; d'impuisants désirs de vengeance hantaient son cerveau. Ce n'était plus un homme, c'était un fauve sous une forme humaine.

Lorsqu'il put enfin quitter le service, il vint à Rimouski. Pendant quelque temps, il essaya de se refaire à la société des hommes ; il ne put y réussir. Sa nature farouche ne comprenait plus rien à ces relations d'amitié qui régissent l'existence des individus entre eux, ou plutôt elle s'en effrayait. Il avait besoin de solitude, d'espace, de liberté ; il rêva un coin de terre où il pût trouver tout cela. Anticosti, qu'il avait connue dans ses voyages, se peupla pour lui des visions que lui montraient ses rêves. Là, il pourrait vivre seul, chasser, naviguer, loin de ce monde qui lui pesait comme un joug. Son imagination enfiévrée lui faisait entrevoir non pas le bonheur, — il ignorait qu'il existât — mais une vie relativement tranquille. Il résolut d'y aller demeurer, et c'est là que nous le retrouvons au commencement de ce récit.

Dès le lendemain de son arrivée dans l'île, il rechercha un endroit propice à un établissement. Un nommé Hamel avait déjà habité ces lieux ; Gamache profita des débris qu'il avait laissés derrière lui et, quelques jours plus tard, il était installé à neuf dans une maison spacieuse, construite à l'abri du froid et des tempêtes. Peu de temps lui suffit pour l'orner de plumes et d'instruments de chasse ; des peaux d'ours, de loups, de martres et de renards vinrent s'ajouter à l'ameublement ; elles servaient, en plus, au propriétaire, de lit et de tapis d'un luxe royal, et, malgré sa pauvreté, elles donnaient un cachet de magnificence à cette misérable demeure.

Durant l'été, Gamache explora une partie de l'île. Il vivait de chasse et de pêche. Parfois il était plusieurs jours absent de sa maison ; il couchait alors à la belle étoile, exposé sans cesse au danger d'être dévoré par les ours qui abondaient dans l'île. Toutefois, cette vie convenait à son caractère.

Aux jours de tempête, il parcourait la côte, à la recherche des naufragés et des débris que la mer jetait sur les grèves. Il lui arrivait d'arracher à la mort de pauvres misérables mourant de faim et de froid ; il leur donnait l'hospitalité pendant quelques jours, puis les ramenait à la terre ferme, remportant avec lui leurs bénédictions. Plus souvent, il ne trouvait que des cadavres, qu'il dépouillait et qu'il couvrait ensuite de sable. C'était un spectacle affreux de voir cet homme, trempé jusqu'aux os par la pluie, passer dans le vent et la tempête et parcourir les grèves pour dépouiller des hommes comme lui, qui venaient dormir leur dernier sommeil sur cette terre ingrate et désolée. Gamache, qui connaissait la souffrance pour l'avoir endurée, qui ignorait, ou à peu près, ce qu'est un sentiment de pitié, remplissait sa tâche avec une tranquillité stoïque, avec un scepticisme inouï. C'était pour lui une affaire : le

bénéfice qu'il en retirait était sa compensation. Et il ne s'en croyait pas plus méchant pour tout cela.

Dans le cours de l'automne, il fit plusieurs voyages à Gaspé, à Rimouski, pour le trafic de ses pelleteries. Il reçut en échange les provisions de bouche et de chasse, les instruments de pêche et les choses dont il avait besoin pour hiverner sur Anticosti. C'était le premier hiver qu'il devait y passer et, d'ordinaire, les glaces y durent près de six mois, pendant lesquels aucune communication n'est possible avec le reste du monde.

Ce fut une autre rude époque dans la vie de Gamache, que cette saison passée sur l'île. Parfois il restait plusieurs jours de suite enseveli sous la neige. D'autres temps, il était surpris par la tempête dans ses excursions à travers la forêt, et ce n'était qu'à force d'énergie, de courage et de persévérance qu'il parvenait à vaincre le froid et la distance. Les vents du nord soufflent là avec plus de rage qu'ailleurs ; ils se soutiennent souvent pendant des semaines. Les neiges s'amoncellent par bancs de dix à vingt et trente pieds de hauteur. Les marches en sont d'autant plus difficiles, et ceux qui passent l'hiver dans l'île sont contraints de garder la maison presque continuellement. Cette période fut longue, douloureuse pour notre héros. Il commençait à regretter ce monde qu'il avait maudit, s'apercevant que l'homme n'est pas fait pour vivre à l'écart. L'esprit a besoin de distraction, et le cœur est plein de désirs que les affections seules peuvent combler.

Gamache hésitait à s'avouer à lui-même que cette vie solitaire lui pesait maintenant. C'était une révolte intérieure qu'il combattit d'abord, mais qu'il encouragea bientôt. De ce moment, il songea à s'attacher un serviteur. De cette manière, il commanderait, il serait toujours libre, il serait le maître. Être le maître ! Cette idée lui sourit. Lui qui pendant des années avait rampé devant ses semblables, lui qui avait été l'esclave sur lequel chacun frappait à son tour, il pourrait donner des ordres, courber un autre sous le travail, le voir soumis, obéissant. Ce serait la vengeance qu'il avait méditée des années durant, ce serait le contentement de cet orgueil froissé qui avait toujours éloigné le pardon de son cœur. Et dans son imagination surexcitée par le besoin de la revanche, il jouissait d'avance de ces idées de domination.

Mais avec le temps, ces idées changèrent. Il en vint à se dire que ça ne le mènerait à rien. Il se demanda s'il ne vaudrait pas mieux vivre d'égal à égal. Ses souvenirs lui ouvrirent le passé. Il se rappela son enfance, la vie des champs, les joies du foyer, ses frères. Il se rappela cette femme qui était sa mère, qui avait entouré ses premiers ans de caresses et de baisers, et qu'il n'avait pas retrouvée au retour. Il revit un homme grave, un vieillard qu'il appelait : mon père, et que la mort avait aussi frappé du revers de son aile. Peu à peu une émotion nouvelle, inconnue, l'envahit. Son cœur battait à se briser. Tout un monde lui apparaissait, qu'il avait ignoré jusque-là. Des larmes brûlantes débordèrent de ses paupières. Il pleura, lui qui n'avait jamais fléchi sous la souffrance, il pleura au souvenir de l'enfance, à l'idée de ce qu'il avait méconnu.

Ce fut une transformation. De ce jour, Gamache pensa à se marier. Il gardait quelque chose de sa nature sauvage, farouche, mais il ne repoussa plus les douces pensées qui flottaient dans son esprit. Le prin-

temps venu, il fit un voyage à la terre ferme et en ramena une femme. C'était une humble fille, dont la pauvreté était grande, mais dont le cœur était pur et bon. Malheureusement, après quelques mois de ménage, elle mourut des misères qu'elle avait eu à endurer durant l'hiver. Gamache se trouva seul de nouveau. Après avoir souffert par l'humanité, il souffrait par la mort.

L'été vint. L'homme chercha la distraction dans le travail. Il passa une partie de la saison à naviguer à travers les glaciers du nord, à faire la chasse aux phoques et aux loups-marins. Avec les profits qu'il en retira, il se construisit une petite maison et des dépendances, et s'attacha quelques serviteurs. Il établit une ferme : il importa des chevaux, des bêtes à cornes, et se mit en état de faire cultiver la terre.

Un an plus tard, il se maria de nouveau. Il eut deux enfants de cette femme, dont on raconte de curieuses histoires. Entre autres, on dit qu'en hiver elle portait un gilet et des pantalons de peau d'ours pour se garantir contre le froid.

Après sept années de ménage, la fatalité vint de nouveau frapper Gamache dans ses affections. Un jour qu'il revenait d'une partie de chasse, il trouva sur la route sa femme gelée à mort, et ses deux enfants, âgés de cinq et de six ans, qui se pressaient sur le cadavre de leur mère, transis par le froid et tellement exténués de faim et de misère qu'ils la suivirent dans la tombe après quelques heures de souffrances sans nom.

Pour la troisième fois Gamache se trouvait seul. Il avait aimé ses enfants de tout l'amour dont il était capable, et une mélancolie profonde s'empara de lui. Désormais il fut sombre ; il se tenait à distance de ses serviteurs et passait la plus grande partie de son temps dans la forêt.

Vers cette époque, les sauvages de la côte nord faisaient des incursions dans l'île et s'adonnaient au pillage quand ils en avaient l'occasion. D'un autre côté, certains pêcheurs de morue faisaient du brigandage dans le bas du fleuve. L'établissement de Gamache se trouvait donc doublement menacé, et il crut prudent de prévenir un désastre qui pouvait se produire d'un jour à l'autre, en s'entourant d'une réputation qui devait faire la terreur de ceux qui entendraient parler de lui. Divers moyens se présentaient de réaliser ce but. Il connaissait l'esprit superstitieux des marins, des sauvages et des gens de la côte, et il résolut de leur en imposer par des actes auxquels il donnerait une apparence de surnaturel.

Je me contenterai de choisir, parmi cent autres, quelques faits qui feront connaître le vieux chasseur.

Pendant un voyage qu'il fit à Québec, un officier de justice vint à bord de sa goëlette, pour la saisir en vertu d'un jugement obtenu contre Gamache pour dette. Celui-ci se doutait de la chose, et l'officier ne fut pas plus tôt embarqué que notre héros mit à la voile. Il garda son prisonnier pendant tout l'hiver, le fit voyager avec lui, le traita bien, d'ailleurs, et, au printemps, le rendit à sa famille éplorée qui n'espérait plus le revoir.

Cet exploit eut un certain retentissement et les officiers de la Baie d'Hudson profitèrent de l'occasion pour se faire des griefs contre Gamache, qui faisait souvent la chasse et la traite de l'eau-de-vie dans leurs domaines. Or donc, un jour que celui-ci allait faire voile d'un port de la côte du Labrador, il fut aperçu par un navire armé de la compagnie, qui se mit à sa poursuite. Gamache les évita et, à la nuit, chercha refuge dans une petite baie

de la côte de Mingan. Le lendemain, les deux bâtiments étaient en vue, et la course reprit de plus belle, acharnée, sans trêve. Ce fut avec peine que Gamache put éviter ses poursuivants, mais durant le jour il avait imaginé un moyen de leur échapper. Dès que le soir fut venu, il lança à la mer un radeau couvert de planches, de bois sec et de quelques barils d'étoupe et de goudron auxquels il mit le feu. Bientôt la flamme monta dans l'obscurité et fit croire à l'incendie de la goëlette. Le lendemain, de rares épaves flottaient à la surface des eaux, et Gamache avait disparu.

La nouvelle de cet accident était parvenue jusqu'à la côte sud, et bien des pêcheurs se réjouissaient déjà de la mort d'un homme qu'ils craignaient, quand, un jour, ce dernier leur arriva plus vivant que jamais. Après avoir demandé à l'hôtellerie si un homme habillé de noir n'était pas venu s'informer de lui, Gamache commanda un dîner à deux couverts et s'enferma seul dans un appartement. L'aubergiste raconta avoir entendu la conversation de deux hommes, bien qu'on n'en eût vu qu'un. Après la soirée, Gamache sortit seul, paya le dîner pour deux, avec de l'or, et s'en alla, laissant ces bonnes gens bien convaincus qu'il avait dîné avec le diable, s'il n'était le diable en personne.

La nouvelle de ses exploits s'était répandue au loin. Aussi les pêcheurs et les marins évitaient-ils de chercher refuge dans la baie Gamache, quand ils le pouvaient. Un jour, cependant, un jeune homme de la côte nord, surpris par un vent violent, plutôt que de périr en mer, se décida à venir jeter l'ancre en face de la maison de notre héros et à lui demander l'hospitalité pour la nuit.

Gamache le reçut froidement et, après lui avoir fait servir un copieux dîner, lui présenta un chandelier et lui dit :

— Montez vous coucher, et demain matin, si vous êtes encore en vie, vous reprendrez la mer.

Le voyageur n'était pas lâche ; il était de la race des vrais marins qui regardent la mort en face et qui ne reculent jamais devant le danger. Toutefois, depuis son arrivée en ce lieu, les histoires qu'il avait entendues sur le compte de Gamache lui étaient revenues dans l'esprit ; l'apparence farouche de son hôte n'était pas de nature à le tranquilliser ; et après avoir jeté un regard défiant sur un immense couteau de boucher qui gisait sur la table, ce fut tout ce qu'il put faire de monter l'escalier, les genoux tremblants et le cœur malade. Sa première pensée fut de s'échapper, mais il constata vite que c'était chose impossible ; jamais geôlier n'aurait imaginé une prison plus parfaite. Alors il se barricada et se dit que, quant à mourir, sa vie valait bien la peine d'être disputée.

Deux heures s'écoulèrent ; le pauvre garçon n'avait pas fermé l'œil. Soudain il entendit un pas dans l'escalier et la voix de Gamache qui disait à son serviteur :

— Passe-moi le couteau :

C'en fut assez ; le pauvre diable s'évanouit et ne reprit connaissance qu'à un bruit infernal que faisait, à sa porte, Gamache, en disant :

— Tonnerre d'un nom ! vous lèverez-vous à la fin ?

Ce ne fut pas long. Quelques instants plus tard, le voyageur faisait voile vers la côte nord en remerciant sa sainte patronne de l'avoir tiré d'un si mauvais pas.

Gamache se doutait bien qu'en effrayant ainsi son visiteur, sa réputation de cruauté y gagnerait. Il ne se

trompait pas. Sur le côté nord, où le jeune marin s'était dirigé, le bruit de son aventure se répandit comme l'éclair. Un sauvage, reconnu pour sa hardiesse et sa témérité, se vanta d'aller coucher chez Gamache le lendemain et de ramener le vieux chasseur pieds et poings liés. Selon son projet, le lendemain il abordait dans la baie Ellis. Gamache, qui le vit descendre tout armé, se douta de ses intentions hostiles et se prépara à le recevoir. Quand le sauvage fut à portée de voix, il braqua sur lui sa carabine et lui cria :

— Si tu fais un pas de plus, je tire.

Le sauvage continua sa route ; mais une détonation se fit entendre et l'imprudent visiteur, frappé à la jambe, s'affaissa sur lui-même.

Gamache s'empessa vers lui, le désarma, banda sa plaie et, après deux semaines de soins assidus, le remit en mer en lui disant :

— Si jamais tu reviens, ce sera au cœur que je viserai, et tu sais si j'ai l'œil juste ?

C'est avec des exploits de ce genre que Gamache gagna cette réputation féroce qui s'attache encore aujourd'hui à sa mémoire.

En 1852, M. l'abbé Ferland lui fit une visite dans son île. Il raconte que notre héros était "un grand vieillard aux cheveux blancs, encore vert et vigoureux, âgé de soixante-huit ans, plein de feu et d'activité, parlant fort et ferme, et s'occupant de ses affaires avec tout l'entrain d'un jeune homme."

Gamache mourut en 1854, dans le mois de septembre, seul et sans secours. A l'automne, des voyageurs trouvèrent son cadavre dans sa maison et rendirent les derniers devoirs à celui qui, pendant quarante ans, avait été le *roi d'Anticosti*.

(A suivre).

LOUIS-H. TACHÉ.

UN GRAND HOMME DE BIEN.

Sous ce titre, le *Figaro* consacre quelques lignes émues à M. Alfred Mame, qui vient de mourir et dont tout le monde connaît l'inépuisable charité.

A citer cette charmante anecdote, qui montre le grand patriote chez le grand chrétien :

— "En 1870, quand l'armée allemande arriva sur les hauteurs de la Tranchée, qui dominant Tours, le général prussien, après avoir braqué ses canons sur la ville, fit savoir qu'elle serait bombardée deux heures après si la municipalité ne lui versait dans l'intervalle une rançon de 600.000 francs. Où, comment, dans le désarroi universel, trouver une pareille somme ? Les habitants, éperdus, ne savaient où fuir. M. Mame est instruit de la menace terrible. Spontanément et sans consulter personne, il se fait conduire aux avant-postes ennemis, d'où il envoie sa carte au général prussien. Il est admis aussitôt.

— C'est vous qui êtes le grand éditeur ? lui dit-il avec déférence.

— C'est moi, et je viens vous dire qu'il est impossible que vous bombardiez une ville sans défense...

— C'est mon ordre, à moins qu'on ne me verse 600.000 francs d'ici à une heure.

— Mais où voulez-vous qu'on les prenne ? On n'aurait pas même le temps matériel de les chercher...

— Cela ne me regarde pas.

— Accepteriez-vous ma signature ?

— D'un homme tel que vous, sans hésiter.

— Eh bien ! la voici.

Et, pour libérer sa ville, M. Mame s'engagea immédiatement à payer les 600.000 francs."

LE GUÉ.

Ils tombent épuisés, la bataille était rude.
Près d'un fleuve, au hasard, sur le dos, sur le flanc,
Ils gisent, engourdis par tant de lassitude
Qu'ils sont bien, dans la boue et dans leur propre sang.

Leurs grandes faux sont là, luisantes d'un feu rouge,
En plein midi. Le chef est un vieux paysan,
Il veille. Il croit voir un pli du sol qui bouge...
Les Russes ! Il tressaille et crie : "Allez-vous-en !"

Il les pousse du pied : "Ho ! mes fils, qu'on se lève !"
Et chacun, se dressant d'un effort fatigué,
Le corps plein de sommeil et l'esprit plein de rêve,
Tâte l'onde et s'y traîne à la faveur d'un gué.

De peur que derrière eux leur trace découverte
N'indique le passage au bourreau qui les suit,
Et qu'ainsi leur salut ne devienne leur perte,
Ils souffrent sans gémir et se hâtent sans bruit.

Hélas ! plus d'un s'affaisse et roule à la dérive,
Mais tous, même les morts, ont fui jusqu'au dernier.
Le chef, demeuré seul, songe à quitter la rive :
C'est trop tard ! Une main le retient prisonnier.

[sommes ?

"Vieux, sais-tu si le fleuve est guéable où nous
Misérable, réponds ; vivre ou mourir, choisis.
— Il a bien douze pieds. — Voyons," dirent ces hommes
En le poussant à l'eau sous l'œil noir des fusils.

L'eau ne lui va qu'aux reins, tant la terre est voisine,
Mais il se baisse un peu sous l'onde à chaque pas ;
Il plonge lentement jusques à la poitrine,
Car les pâles blessés vont lentement là-bas...

La bouche close, il sent monter à son oreille
Un lugubre murmure, un murmure de flux ;
Le front blanc d'une écume à ses cheveux pareille,
Il est sur ses genoux. Rien ne surnage plus.

Du reste de son souffle il vit une seconde,
Et les fusils couchés se sont relevés droits :
Alors, ô foi sublime ! un bras qui sort de l'onde
Ebauche dans l'air vide un grand signe de croix.

J'admirais le soldat qui dans la mort s'élançait
Fier, debout, plein du bruit des clairons éclatants !
De quelle race es-tu ? toi qui, seul, en silence,
Te baisses pour mourir et sais mourir longtemps !

SULLY PRUDHOMME.

DUELS EXCENTRIQUES.

Il en est des histoires de duel comme des histoires de chasse : presque toutes ont été contées. Voici pourtant de curieuses anecdotes de duels excentriques, certainement vierges de tout livre et de tout journal. Des vieillards me les ont répétées quand j'étais tout enfant.

Date : le premier empire ; contrée : le Périgord ; héros : le marquis Merle de Sainte-Marie.

Ce marquis de Sainte-Marie était alors un grand vieillard, duelliste enragé, sorte d'Hercule et de géant, vif comme la poudre, brave comme l'épée et plus royaliste qu'un drapeau blanc.

C'étaient, à cette époque, des rixes incessantes et meurtrières entre royalistes et bonapartistes, militaires et bourgeois. Pour un mot, un geste, un sourire, on mettait flamberge au vent. L'épée, tirée du fourreau, y rentrait toujours ensanglantée, et les pistolets de combat ne rataient jamais. Ce n'étaient point les affaires, mais les adversaires qui "s'arrangeaient" fort proprement.

Un jour, Pierrot d'Issac, duelliste forcené, va trouver Merle de Sainte-Marie et lui tient ce propos logique :

— Marquis, je suis bonapartiste et vous êtes royaliste ; je suis Pierrot et vous êtes Merle. Ne trouvez-vous pas qu'il y a ici un oiseau de trop ?

— Parfaitement, riposte le marquis en se redressant avec une fierté menaçante. Provoqué, je choisis le pistolet et, comme il convient à des oiseaux de notre espèce, je propose que nous nous battions sur des arbres...

— C'est entendu.

On se rend dans la forêt de Vergt, aux portes de Périgueux, et voilà chaque adversaire sur son arbre. Les témoins, le nez en l'air, assistent à ce combat aérien, extraordinairement singulier.

Les coups partent, les balles se croisent en sifflant, et un bruit significatif se fait dans le feuillage de l'un des deux châtaigniers, perchoirs des combattants.

C'est Pierrot d'Issac qui, blessé à la jambe gauche, dégringole comme une châtaigne mûre. Par bonheur, il s'accroche aux dernières branches, où les témoins s'empressent de le cueillir, tandis que Merle de Sainte-Marie, ce qui n'était pas absolument correct, se met gaiement à siffler son triomphe.

Indigné d'une telle impertinence, Pierrot d'Issac adresse immédiatement un nouveau cartel à son vainqueur, et, huit jours après, il allonge un superbe coup d'épée à son adversaire. Le Pierrot s'était vengé du Merle.

A cette époque ferrailleuse, se trouvait à Périgueux le fameux général Fournier, spadassin sans rival. Sa force au pistolet tenait du prodige.

Dans un hôtel de la ville a lieu un banquet royaliste que préside le marquis de Sainte-Marie. Le général Fournier, en grand uniforme, pénètre dans la salle du festin, salue avec une exquise courtoisie, s'approche du président, tire son épée, pique une poire dans l'assiette du marquis et la savoure lentement.

Sainte-Marie se lève, saisit un plat de crème au chocolat et le verse sur la tête du général. D'un bout de la table à l'autre, une explosion de rires et de bravos frénétiques. Le général prend une serviette, s'essuie, salue et s'en va.

Une heure après, dans une salle de l'hôtel, à la lueur des bougies, le général Fournier et le marquis échangent un coup d'épée et, gravement blessés à la fois, c'est miracle qu'ils ne succombent pas à la blessure réciproque qui les retient, chacun, près d'un mois au lit.

Un jour, à Périgueux, ce général Fournier, dont les duels excentriques avec le général Dupont ont été si souvent racontés, commit une effroyable imprudence qui serait, aujourd'hui, sévèrement châtiée.

Le général se trouvait sur le balcon d'une maison, en compagnie de jeunes et charmantes dames enthousiastes de sa bravoure et de son habileté sans rivale à l'épée comme au pistolet.

Passe le chanoine Dutard, vieillard ventripotent et craintif, qui s'en va paisiblement chanter des versets à la cathédrale de Saint-Front. Le chanoine a une manie : c'est de porter à la bouche une rose qui ne quitte jamais ses lèvres.

— Regardez, mesdames, dit le général en armant son pistolet : je vais d'une balle enlever la rose du chanoine.

Les jeunes femmes, épouvantées d'une telle audace,

entourent Fournier, le prient, le supplient, le conjurent de chasser cette idée insensée.

Le coup part, la rose tombe, et le chanoine aussi. Mais c'est de peur qu'il fait la culbute. Sans lui causer une égratignure, la balle a enlevé la rose...

Le général ne fut même pas excommunié. Je reviens au marquis de Sainte-Marie et à son duel le plus fameux.

Je ne sais quel régiment arrive à Périgueux; où il doit séjourner cinq ou six jours. Le colonel en passe la revue sur la promenade de Tourny. Les habitants de la ville, curieux, mais hostiles, faisaient la haie.

— Faites donc reculer la foule, ordonne le colonel aux sapeurs du régiment !

Les spectateurs s'écartent un peu ; mais un grand vieillard aux cheveux blancs, robuste et droit comme un chêne, reste impassible, l'air dédaigneux et fier, les bras croisés sur sa large poitrine.

C'est le marquis de Sainte-Marie. Indigné de cette attitude provocante et hautaine, un capitaine, appelé Roland, s'avance et, du pommeau de son épée, frappe le vieillard récalcitrant.

Merle de Sainte-Marie arrache l'épée des mains de l'officier, la brise comme un rameau de bois mort et en jette les tronçons au visage de son agresseur. Une lutte s'engage corps à corps, furieuse, insensée ; on sépare, on attache les combattants et, par ordre du colonel, les deux adversaires sont mis aux arrêts, l'officier à la caserne, le marquis dans son hôtel, gardé par trois sentinelles.

Sainte-Marie, prisonnier chez lui, apprend un soir que le régiment doit prendre la route de Paris, le lendemain, vers quatre heures du matin.

Qu'importe ? Il se vengera du capitaine. Son plan est fait. Il songe que la cinquième maison après la sienne est la demeure d'un ami intime. Il grimpe dans la cheminée, atteint le toit, longe quatre maisons avec une adresse de couvreur et une agilité de chat, s'arrête au logis de son vieux camarade, enlève les tuiles, brise les lattes, descend dans le grenier, prend l'escalier des appartements et se présente quand la famille est à table, se sert une aile de volaille et se verse un grand verre de bordeaux.

On se figure aisément la stupéfaction et la joie des convives. Après souper, le marquis prend son ami à part et lui confie son projet.

Le lendemain, dès l'aurore, le marquis est à cheval, sa fidèle épée cachée sous un ample manteau ; il a l'air ainsi d'un bon bourgeois de la ville se rendant à une foire des environs.

Prenant un chemin de traverse qui abrège, il donne de l'éperon et arrive sur la route de Paris, où doit passer le régiment. Là, il attache son cheval à un chêne, met son habit à bas, retrousse les manches de sa chemise et, l'épée à la main, attend.

Bientôt, les uniformes brillent au soleil levant et la poussière s'élève tout le long de la route. Le régiment s'avance, approche encore, il arrive, il est là ; campé au milieu du chemin et se dressant de sa haute taille, le marquis de Sainte-Marie, toujours immobile et comme en garde, attend, semble dire : on ne passe pas.

Les soldats s'étonnent, ralentissent le pas ; le colonel s'informe, apprend que le marquis exige satisfaction du capitaine Rolland.

— Qu'il en soit ainsi, répond vivement le colonel. Allons ! capitaine Rolland, alignez-vous !

Voilà, ayant tout un régiment pour témoins, les deux adversaires en présence.

Ce ne fut pas long. Au bout de deux minutes, le marquis traversait le cœur du capitaine.

On met son cadavre dans un fourgon, et le marquis Merle de Sainte-Marie, saluant le colonel avec une courtoisie parfaite, essuie son épée, endosse son habit et monte à cheval, gagnant Périgueux au petit trot de sa monture.

FULBERT-DUMONTEIL.

L'ÉPÉE ET L'AMOUR.

Le premier avantage de l'escrime, c'est d'être un art essentiellement français, un art national, comme la conversation. Qu'est-ce que faire des armes ? C'est causer. Car, qu'est-ce que causer ? N'est-ce pas parer, riposter, attaquer, toucher surtout... si l'on peut, et Dieu sait qu'à ce jeu-là la langue vaut bien le fleuret !

Je parle du fleuret, mais que dire de l'épée ? Les Allemands ont le sabre, les Espagnols le couteau, les Anglais le pistolet, les Américains le revolver ; mais l'épée est l'arme française. *Porter l'épée, tirer l'épée*, sont deux mots que vous ne trouverez, avec leur signification *un peu crâne*, que dans notre langue ; deux mots dont l'un exprime un droit de gentilhomme, l'autre un fait de galant homme, tous deux, je ne sais quoi d'élégant, de chevaleresque, d'un peu vaniteux, qui peignent un trait de notre caractère et se lie à nos traditions sociales ! Je voudrais que notre démocratie restât aristocratique de manières, de sentiments, et rien n'y peut mieux aider que le maniement de l'épée. L'épée n'a-t-elle pas le plus beau des privilèges ? C'est la seule arme qui puisse vous venger sans effusion de sang ! Je ne sais pas de plus beau jour pour un galant homme que celui où, trouvant devant lui un adversaire qui l'a offensé et qu'il pourrait tuer, il le punit en lui laissant la vie, en le désarmant !

J'aime encore les armes comme auteur dramatique.

Que deviendrions-nous, je vous le demande, nous, pauvres auteurs de comédies, sans le duel à l'épée ? Le pistolet est un brutal qui ne convient qu'aux drames bien noirs et aux dénouements ! Mais l'épée !... Elle est de fête partout, elle sert aux expositions, aux déclarations, aux réapparitions !

Que voulez-vous qu'on fasse, dans une comédie, d'un homme blessé au pistolet ? Il n'est plus bon à rien. Mais à l'épée, il revient deux minutes après, la main dans le gilet et essayant de sourire.

La jeune femme ou la jeune fille lui dit :

— Comme vous êtes pâle, monsieur !

— Moi, mademoiselle ?...

Alors paraît, par hasard, un petit bout de taffetas d'Angleterre.

— Ciel ! Henri, vous vous êtes battu !

Ah ! l'admirable verbe que le verbe *se battre* ! Tous les temps en sont bons. Vous vous battez ?... Battez-vous !... Ne vous battez pas !...

Et comme il va avec les exclamations :

— Mon ami ! par grâce !

— Monsieur, vous êtes un lâche !...

— Arthur ! Arthur ! Je me jette à tes pieds !...

Ne me parlez pas de théâtre sans ces deux collaborateurs indispensables : l'épée et l'amour !

ERNEST LEGOUVÉ,

LA PLUIE À VOLONTÉ.

Un homme sérieux, un ancien officier de l'armée d'Afrique, le colonel Baudoin, a tout récemment adressé à l'Académie des Sciences un mémoire dans lequel il expose ses voies et moyens pour obtenir la pluie à volonté.

Son procédé, qui est basé sur un principe de physique bien connu, a été, dit l'inventeur, maintes fois expérimenté avec succès dans l'extrême-sud de l'Algérie, en présence de nombreux indigènes, cheiks, caïds et marabouts, lesquels n'ont vu là, paraît-il, qu'une stupéfiante intervention de quelque puissance magique.

Voici la théorie qui a servi de point de départ aux expériences :

On sait que les nuages sont électrisés négativement. Or, d'après les expériences de laboratoire, la vapeur électrisée négativement reprend sa forme liquide lorsqu'elle est soumise à un courant d'électricité positive.

Pour obtenir la liquéfaction immédiate du nuage qui passe au-dessus d'une terre altérée, il suffit donc de le mettre en contact avec un courant d'électricité positive. C'est ce qu'a fait le colonel Baudoin, à l'aide d'un cerf-volant servant de conducteur à une batterie électrique.

Aussitôt que le contact s'était produit, la pluie était immédiatement tombée ; le nuage gazeux s'était transformé en arrosoir. Voilà tout le secret de l'invention, qui repose, ainsi que l'a constaté M. Berthelot, sur une donnée scientifique inattaquable.

Le cerf-volant n'étant pas toujours praticable, le colonel Baudoin a fait l'acquisition d'un ballon captif et d'appareils plus puissants que ceux dont il disposait dans le sud, et très prochainement il va continuer ses expériences, au succès desquelles l'Algérie est particulièrement intéressée. C'est, en effet, par centaines de millions que se chiffrent les pertes qu'elle éprouve périodiquement par suite de l'insuffisance des pluies.

Plus que tout autre pays, l'Algérie est appelée à bénéficier d'une découverte qui va permettre de capter, de diriger au gré des besoins de l'agriculture les intarissables réservoirs célestes.

Il suffira pour cela que chaque commune ait son ballon captif et son appareil électrique, comme elle a ses pompes à incendie.

LE PÈRE MONSABRÉ.

L'HOMME.

Quelques détails intimes nous fournissent l'occasion de mettre sous les yeux de nos lecteurs la vigoureuse et sympathique figure de ce vieux moine qui, au carême de 1890, remontait pour la dix-huitième et dernière fois dans la chaire de Notre-Dame.

Sur la dernière marche de la plus haute tribune de France, il avait jeté un dernier regard sur cette assemblée de penseurs groupés par sa parole éloquente et retenus par son enseignement profond, et il avait dit, au terme de ses conférences, avec cette tristesse douce des patriarches quand ils meurent :

— Amen ! Ainsi soit-il !

Il y avait dix-huit ans que Monsabré, à cette même chaire, était entré dans l'*Exposition du dogme catholique* avec ces mots :

— ... Je m'abandonne à Dieu. Si, pendant que nous parcourons l'immensité de l'édifice que ses mains ont construit, il ouvre une tombe et m'invite à m'y coucher, j'obéirai sans murmure et lui demanderai avec amour un autre guide qui vous conduise aux plus hauts sommets,

d'où vous pousserez ce dernier cri de la foi triomphante et de l'amour satisfait : *Amen !* Ainsi soit-il !

Approchons-nous et mesurons à ses larges épaules ce prince de la science, ce prince de l'Eglise qu'a honoré la pourpre romaine.

Au physique, Monsabré serait un paysan de pesante mâchoire qui sait dire, ou un soldat de lourde cavalerie qui sait se battre. Le corps est plein, la voix sèche, le geste court. Ni la grâce de cour de Frayssinous, ni la douceur ascétique de Ravignan, ni la mystique génialité de Lacordaire, ni la coquetterie artistique de Hyacinthe n'avaient pu faire espérer à Notre-Dame un orateur qui mènerait ses conférences comme un riche pasteur conduit ses troupeaux, comme un chef d'escadron ses hommes en bon ordre.

Pour résumer en un seul mot tout ce physique, c'est un type. Mille histoires de ce type joyeux circulent dans son pays natal du Blaizois.

Rappelons-en ici quelques-unes, au hasard et à la bonne fortune du souvenir.

Il a neuf ans et sert d'enfant de chœur à l'église de Mer, son village natal. Il a reçu en cadeau une toupie et, sans gêne, la fait ronfler en pleine sacristie, en l'absence de M. le curé. Or, celui-ci survient tout à coup, saute sur la toupie et sur les oreilles du démon, laisse à la fin les oreilles du gamin — mais non pas la toupie !

Que faire ?

Bast ! Monsabré prend le missel et les burettes et accompagne, pour la messe, son curé à l'autel. Le saint sacrifice commence :

— *Introibo ad altare Dei !* dit le prêtre, qui a tout oublié.

— *Ad Deum qui latificat...* répond l'enfant de chœur qui, sans rancune, semble ne se rappeler rien.

Tout va bien jusqu'à l'offertoire. Alors Monsabré, toujours tranquille et les burettes à la main, se présente à la corne de l'autel ; et son curé, toujours serein, de tendre vers l'enfant une main pour prendre la burette. Mais Monsabré retire en même temps la sienne, avec un tout petit sourire.

Le prêtre insiste.

L'enfant de chœur lui répond :

— Non !

— Allons ! Allons !

— Mais non ! lui répond-il malicieusement. Ma toupie !...

Sa toupie ?...

Il fallut bien que, pour avoir sa burette, M. le curé se fouillât sur-le-champ et rendît sa toupie à l'enfant terrible.

Le jeune Monsabré est déjà entré au séminaire de Blois et, réfractaire à bien des cérémonies, il est très souvent puni. Un jour, il est appelé, pour une réprimande, dans le cabinet de l'abbé Doré, son supérieur. Comme il est introduit et qu'une autre affaire, survenant, oblige le supérieur à surseoir à l'admonestation, le jeune Monsabré de repartir aussitôt :

— Faites, monsieur !... Je repasserai !

Le rapporteur ajoute que l'abbé Doré, déconcerté par une présence d'esprit si naturelle et si ingénieuse, ne put s'empêcher de rire.

C'est ce même Monsabré, toujours à l'aise dans son allure franche et rude, qui, recevant à la sacristie de Notre-Dame la visite d'un vieux camarade d'école, — alors humble curé de campagne à Beaugency. — répon-

dit au désir qu'avait exprimé le simple prêtre d'entendre enfin, de quelque endroit, l'illustre conférencier qui allait prendre la parole :

— De quelque endroit, mon vieux Quantin ? Mais, du banc d'œuvre même... Tiens !... l'archevêque part, suis-le donc !

Ce jour-là, pour Monsabré, il n'y eut, dans la nef magnifique de Notre-Dame, que deux paysans du pays du Blaizois ; un pauvre curé de campagne, dans les stalles, et le premier conférencier de France, en chaire : ce maître-ci ne parlant que pour cet humble-là qui l'écoutait. Ce fut le jour où Monsabré, avec des larmes dans la voix, eut l'honneur d'avouer devant les grands et les savants de ce monde qu'il était fils du peuple — et du plus pauvre — et que ses premiers maîtres avaient été les Frères de l'école chrétienne.

Tel est le R. P. Monsabré.

Récemment, dans une élection célèbre de l'Académie Française, quand quelques jeunes hommes, profitant des dissentiments qui séparaient les voix, voulurent réunir celles-ci sur le nom sympathique et autorisé du R. P. Monsabré, ils ne pouvaient pas espérer que Léon XIII ratifierait leur choix en admettant, quelques mois plus tard, ce candidat au sein d'une autre académie illustre. Ils ne pouvaient pas espérer que Monsabré serait créé cardinal et trouverait, dans sa robe de prince de l'Eglise, le repos qu'a bien mérité ce vaillant et éloquent serviteur.

X... a une façon bien simple de payer ses dettes.

Il emprunte à Z... pour rendre à Y... Il appelle cela jouer de la flûte, sous prétexte que les flûtistes passent leur vie à boucher un trou pour en ouvrir un autre.

On annonçait un projet de duel entre deux médecins connus.

— Ils doivent se battre à l'épée, dit quelqu'un.

— Les lâches ! fit X... qui écoutait. Ils n'ont pas osé se battre à l'ordonnance !

Les plaintes d'un banquier aussi riche qu'avare :

— Les vrais amis sont bien rares, disait-il. J'en ai pourtant rencontré un dans ma vie : un pauvre camarade de collège, qui a passé par les phases les plus critiques de l'existence. Il n'avait pas toujours de quoi dîner.

— Eh bien ?

— Eh bien ! il ne m'a jamais emprunté un sou. Voilà un ami.

Dans un restaurant :

— Garçon, apportez-moi des fautes d'orthographe.

Le garçon, ahuri :

— Mais... monsieur, nous n'en avons pas.

— Alors, pourquoi en mettez-vous sur la carte ?

LE PETIT BOB. — Papa, j'ai mal à mes prérogatives, elles sont enflées.

LE PÈRE. — Que me chantes-tu là ? Tu veux parler de tes lèvres, sans doute ?

— Oui ; mais c'est pour dire comme M. Gaston, mon futur beau-frère, que j'ai vu hier soir en train d'embrasser ma sœur. Comme je lui demandais si ça le prenait souvent, il m'a répondu qu'il ne faisait qu'exercer ses prérogatives !

L'OPINION PUBLIQUE.

LES
HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-similé d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ECHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

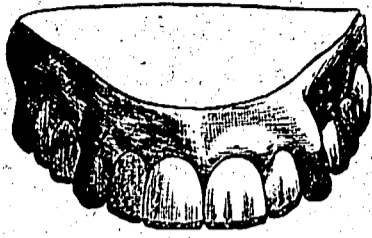
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez: LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LOTÉRIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la législature de Québec.

10-CENTS—10

\$1.00 le BILLET.

PROCHAIN TIRAGE :

Mardi, 6 Juin 1893.

GRAND TIRAGE :

Mardi, 27 Juin 1893.

Sous la surveillance personnelle des commissaires nommés par le gouvernement de Québec.

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 lot valant	\$1 000 00	\$1,000 00
1 do	500 00	500 00
1 do	250 00	250 00
1 do	100 00	100 00
2 lots valant	50 00	100 00
5 do	25 00	125 00
25 do	5 00	125 00
100 do	2 50	250 00
500 do	1 00	500 00

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 lot valant	\$15,000 00	\$15,000 00
1 do	2 500 00	2,500 00
1 do	1 500 00	1,500 00
1 do	1 000 00	1,000 00
1 do	500 00	500 00
5 lots valant	200 00	1,000 00
5 do	100 00	500 00
10 do	50 00	500 00
100 do	20 00	2,000 00
200 do	10 00	2 000 00

LOTS APPROXIMATIFS :

100 lots valant	\$2 50	\$250 00
100 do	1 00	100 00
999 do	1 00	999 00
999 do	1 00	999 00

LOTS APPROXIMATIFS :

100 lots valant	15 00	\$1,500 00
100 do	10 00	1,000 00
500 do	4 00	2,000 00
999 do	4 00	3,996 00
999 do	4 00	3,996 00
999 do	4 00	3,996 00

2834 lots valant \$ 5.298 00

4022 lots valant \$42.988 00

11 billets pour \$1

11 billets pour \$10.

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms de gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau principal : 78, rue Saint-Laurent, Montréal.

P. O. Boite 987.

ED. C. LALONDE, gérant.

On demande des agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.

Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que :

LE SEUL JOURNAL INDEPENDANT DU CANADA.

TELEPHONE BELL : 6122.

LOUIS PLAMONDON

Successeur d'ARCADE DEPATIE

Cigares, Tabacs, Pipes, etc.

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine.

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement : \$2.00 par an ; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro : 5 CENTIMS.

Rédaction et administration :

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux : Bâtisse New-York Life, 715.

MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS :

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE

Si on veut se faire une idée de l'importance de cette publication et des services qu'elle peut rendre par la diffusion de la belle et saine littérature, on n'a qu'à parcourir la liste des volumes déjà parus : "Monsieur Barnes de New-York," — "Mon oncle et mon curé," — "Vaillante," — "La neuvaine de Colette," — "Aurette," — "Jean de Kerdren," sont autant de chefs-d'œuvre. Par la beauté du style, la pureté de la morale, l'intérêt dramatique qui s'y déroule, le jeu des passions, qui y sont étudiées sur le vif, ces livres charment également le lettré, la jeune fille et celui qui ne cherche dans un livre qu'un agréable délassement.

Le dernier de la série "Jean de Kerdren" que nous venons de recevoir est l'œuvre maîtresse d'un écrivain dont l'apparition récente sur la scène littéraire a été accueillie avec un véritable enthousiasme par toute la France. Nous voulons parler de "Jeanne Schultz," dont on a pu apprécier les brillantes qualités dans "La neuvaine de Colette."

Ce volume est en vente chez les libraires et dans les dépôts de journaux. On peut aussi se le procurer en envoyant 15 centims en timbres-poste aux éditeurs, No 25, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada : — MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES :

FEU : "London Assurance Corporation."

ACCIDENTS : "Norwich and London."

VITRES : "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.